

Le QUOTIDIEN DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

19e année

MONTMAGNY, VENDREDI, LE 14 DECEMBRE 1956

No 40

Qu'advient-il des manufactures de cercueils et de meubles de Montmagny?

Mort soudaine à 69 ans de l'hon. Tancrède Labbé

L'honorable Tancrède Labbé, âgé de 69 ans, ministre d'Etat dans le cabinet provincial, est décédé subitement hier soir à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. Labbé avait assisté à la séance régulière de l'Assemblée législative hier après-midi, et rien ne laissait prévoir une mort aussi soudaine. A l'issue de l'assemblée, M. Labbé décida de partir pour sa résidence à Thedford Mines, et il quitta Québec dans sa voiture en compagnie de M. Henri Vachon, député de l'Union nationale pour le comté de Wolfe.

Apparemment le ministre aurait éprouvé un malaise subit en cours de route, et il fut conduit à l'hôpital de Lévis où il décéda peu de temps après son admission.

M. Labbé est né le 17 juin 1887 à Broughton est, dans le comté de Beauce. Il était le fils de Dame Odélie Beaudin. Il fit ses études au collège de Ste-Marie de Beauce. Le 27 juin 1911 il épousait à Thedford Mines Mlle Annie Lachance qui lui survit avec trois enfants, Marc, Suzanne et François. Il dirigeait dans sa ville une entreprise d'épicerie en gros et il fut directeur de la Cie Thedford Asbestos.

M. Labbé, grossiste et maire de Thedford Mines de 1931 à 1935 et pour un autre mandat en 1947, a été élu pour la première fois à l'Assemblée législative en 1935. Il fut parmi les premiers partisans de l'Union nationale du premier ministre Du-

pléssis lorsque ce parti a été formé en 1936 et fut défait en 1939, et réélu en 1944, 1948, 1952 et aux élections provinciales de 1956. Il fut nommé ministre en 1944.

M. Labbé est entré dans le commerce d'épicerie comme commis, à l'âge de 18 ans. Sept ans plus tard il devint gérant de ma-

gasin et en 1919 il possédait son propre magasin de gros.

Personne assidue aux séances de l'Assemblée législative où il représentait le comté de Mécanic, il a rarement pris la parole.

En dehors de l'Assemblée c'était un homme qui parlait plutôt de chasse et de pêche que de politique.

Les Progressistes-Conservateurs

A l'heure où nous allons sous presse, les délibérations pour le choix d'un nouveau chef du parti Progressiste Conservateur se poursuivent d'une façon de plus en plus active. Les candidats en liste sont au nombre de trois et ont été mis en nomination jeudi soir. Ce sont MM. John Diefenbaker, Davie Fulton et Donald Fleming.

Les opinions sur le choix d'un nouveau chef en remplacement de M. Georges Drew sont partagées quoique les pronostics laissent croire que M. John Diefenbaker l'emportera au premier tour du scrutin.

Cependant, plusieurs députés de la province de Québec donnent leur appui à M. Fleming. Jeudi soir, un mécontentement très prononcé s'est produit et

plusieurs députés du Québec ont dû se retirer afin de marquer leur désapprobation en laissant entendre que plusieurs des candidats aux prochaines élections se présenteraient indépendamment si leur candidat favori n'était pas élu chef du parti Conservateur.

M. John Diefenbaker donne l'impression d'être le candidat riche. M. Earl Rowe, chef intérimaire de l'Opposition s'est prononcée en faveur de M. Fleming; cet appui de la part d'un député impérialiste n'est pas susceptible d'aider M. Fleming.

M. Wilfrid Dufresne, l'amb-

(SUITE A LA PAGE 5)

A la suite d'un différend survenu cette semaine, dont la responsabilité est attribuable à des mouvements syndicaux, la Manufacture de Cercueils de Montmagny a fermé ses portes. Quant à la Manufacture de Meubles, les dirigeants ne sont pas en mesure d'annoncer avant quelques jours ce qui adviendra mais il serait fortement question que, dû à certaines circonstances, cette dernière devrait également cesser ses opérations.

Quant à la Manufacture de Collin & Sons Veneer, le nombre des employés a été réduit. Chez Gérard Collin Inc., le syndicat s'y est introduit mais les conditions de travail qui favorisaient jusqu'ici les ouvriers, soit en bonus, assurances ou autres avantages deviendront chose du passé.

Les raisons qui amènent tous ces changements n'est pas spécialement l'entrée du syndicat dans les ateliers manufacturiers mais plutôt la façon dont le travail de recrutement aurait été fait auprès des ouvriers qu'on aurait influencés par toutes sortes de moyens et de chantage en excitant l'animosité. Il s'en est suivi plutôt une mésentente entre ouvriers et patrons ce qui a empiré la situation. Il va sans dire qu'on y est allé un peu fort en voulant forcer la main d'un propriétaire, voulant l'obliger à réouvrir même si celui-ci manifeste le désir de fermer indéfiniment. C'est un M. Herménies qui aurait fait la déclaration à la presse et à la radio sur les procédures à prendre contre la Manufacture de Cercueils.

Voilà jusqu'ici où cette fin d'année nous a conduit. Les Fêtes seront peut-être joyeuses pour quelques-uns mais après les derniers cinq mois que nous venons de passer, nous sommes amenés à réfléchir sérieusement sur ce que nous réserve l'année 1957. Ceux qui n'ont pas repris le travail ou sont en voie de se chercher une situation sont encore plus à même que nous pour en donner la réponse.

(Suite à la page 14)

ACCIDENT SUR LE NOUVEAU PONT DU BRAS SAINT-NICOLAS



Jeudi soir, vers 11 h. et 25, M. Léo Drolet, taxi de Québec, venant de la rue Saint-Pierre, perdant le contrôle de son automobile, frappa la garde nord du pont du Bras St-Nicolas, l'endommageant assez considérablement. M. Drolet aurait apparemment été aveuglé par les phares d'une autre automobile venant en sens inverse et dérapa sur la chaussée, son véhicule allant s'immobiliser sur la garde du pont. L'automobile a subi de lourds dommages également.

NOTRE EDITION SPECIALE DES FETES


La semaine prochaine, nous présenterons à nos lecteurs notre édition spéciale de Noël. Réservez dès maintenant votre numéro car bien que nous fassions un tirage plus fort qu'à l'ordinaire, nous manquons de journaux à chaque année et ne pouvons répondre à toutes les demandes.

Les contes de Noël qui seront présentés dans notre numéro spécial seront inédits et composés par nos étudiants et étudiantes du couvent et du collège. Nous avons aussi reçu un bon nombre de textes de l'extérieur. Nous ne pourrions malheureusement pas publier tous les textes soumis mais ceux des gagnants sauront certainement vous plaire et même vous étonner, car parmi nos concurrents nous trouvons chaque année, d'étonnants talents, tant au point de vue style qu'imagination. Nos juges se sont acquittés sérieusement de leur tâche en lisant attentivement chacun des contes soumis. Les noms des gagnants seront dévoilés dans notre prochaine édition.

A L'ATTENTION DES PLUS JEUNES


Le nom de notre gagnant du concours de dessins sera également dévoilé dans notre journal, la semaine prochaine. L'heure de fermeture de ce second concours approche. Il faut que toutes les inscriptions soient entrées pour le 17 décembre. Hâtez-vous de nous envoyer vos dessins.


"DROIT et JUSTICE"




Le COURRIER DE MONTMAGNY

(Presse de comté de Montmagny)





Maurice Marquis, Directeur Gérant
Louise Marquis, Assistant-Directeur
Lucien Blais, Service de Publicité
Denise Marquis, Circulation et Administration,
Membres de la CWNA, de l'Association des
Hebdomadaires de Langue Française du Canada,
de la Key French Weekly et de l'A.B.C.



Imprimé aux EDITIONS MARQUIS, LTEE, Imprimeurs-Editeurs, — Rue Saint-Thomas
Montmagny, Que. — Tél.: 37 — Autorisé com me matière postale de deuxième classe.
Abonnement: Canada \$2.00 et Etats-Unis \$2.75 par année

EDITORIAL

MAIS, OU ALLONS-NOUS DONC?

Depuis la fin de la grève de la Duplan of Canada, un certain M. Herménies, dont on avait pas entendu parler depuis quelque temps, a fait de nouveau son apparition dans notre ville afin d'organiser la C.T.C.C. dans les industries où elle n'avait pas encore pu s'introduire. Le fait n'est pas que nous sommes contre les associations ouvrières, loin de là, car aucune difficulté n'est survenue quand il s'est agi d'introduire le syndicat dans notre propre atelier. Les agents qui s'en occupaient à cette époque avaient eu soin de nous rencontrer et de discuter avec nous des conditions et le moment venu, nous étions d'accord avec nos ouvriers et tout s'est fait sans aucune animosité.

On se souviendra longtemps de la façon dont s'exprimait M. Herménies à une assemblée qui se tenait au Théâtre Lafontaine, l'été dernier, lors de la grève de la Duplan of Canada. Ce monsieur nous a donné un échantillon du personnage qu'il est et de sa façon de travailler qui ne peut être acceptable, lorsqu'il compara sa chemise à la pureté des dames et demoiselles réunies à cette assemblée...

Il peut arriver qu'il se produise des abus de la part des patrons et qu'on puisse avoir certaines choses à leur reprocher mais il y a ceci de significatif: c'est que M. Herménies dans ses méthodes d'organisation, sollicite les ouvriers et emploie auprès d'eux des arguments fort douteux, forçant ainsi la main d'un ouvrier craintif l'incitant à se révolter et à signer une formule, geste qu'il regrettera après quelques heures de réflexion.

Pourquoi influencer un ouvrier en cachette de son patron, quand il est en bon terme avec lui, et travaille paisiblement? Pourquoi risquer de lui faire perdre son emploi en le montant contre son employeur?

C'est ce que nous déplorons. Nous ne pouvons nous faire à l'idée qu'en montant l'ouvrier contre son patron, qu'en créant de l'animosité et de la révolte, on puisse améliorer les choses.

Il s'est passé bien des choses depuis cinq mois à Montmagny qui ont changé notre économie locale. On dirait que les gens ne sont plus à leur aise comme auparavant; ceci n'existe pas seulement entre patrons et ouvriers mais parmi les membres du syndicat, de qui nous viennent des versions fort surprenantes; on se guette continuellement et c'est à qui l'emportera sur son compagnon de travail. — Pourquoi cette rivalité?

M. Herménies a beaucoup à faire pour se racheter auprès de la C.T.C.C., c'est pourquoi il doit recruter beaucoup d'adeptes. Les succès qu'il a eus jusqu'ici ne sont pas de nature à le monter bien haut dans l'estime de ses supérieurs. A la Duplan of Canada, de 600 employés qu'ils étaient avant la grève, nous en comptons actuellement environ 265. M. Herménies se garde bien de dire que les prestations, depuis la grève, ont augmenté de 50 pour cent; que ceux qui ont perdu leur emploi ou n'ont pu encore reprendre ne sont pas payés par le syndicat mais par l'assurance-chômage; et que ceux qui ont contracté des dettes envers le syndicat pour avances doivent rembourser. Ce qu'ont perdu les ouvriers, combien de temps leur faudra-t-il travailler pour le reprendre par l'augmentation de salaire qu'ils ont obtenue?

Nous sommes assurés que si les ouvriers de la Manufacture de Cercueils, Gérard Collin, Inc., Manufacture de Meubles et Collin & Sons Veneer avaient eu une rencontre avec leurs patrons avant d'aller trop loin, une solution aurait pu être trouvée qui eût satisfait les deux parties et le gain, s'il y en a réellement un, aurait pu être réalisé de toute autre façon.

Encore une fois, si certains croient que nous jouons l'avocat du diable, ces gens se trompent. Nous admettons qu'il est si facile de se joindre à la majorité et de tirer profit sur le mérite. Mais la vérité doit être dite, qu'elle plaise ou non; c'est encore elle qui mène le monde. Si M. Herménies a semé la joie et accru des bénéfices apparents pour notre classe ouvrière, tant mieux, mais notre enquête et les renseignements que nous avons recueillis sont loin de nous le prouver. Voilà pourquoi il ne peut être question de considérer ce personnage, digne du groupe qu'il représente, et encore moins de nos ouvriers et des employeurs. Si la C.T.C.C. n'a pas d'autre personnage plus digne et plus éduqué à nous présenter, nous avons raisons de nous demander: "Mais où allons-nous donc?"

On réclame des nouvelles industries; c'est bien beau... mais cependant, on ne fait aucun cas de conserver celles déjà établies. "Un tien vaut mieux que deux tu l'auras", dit le proverbe, et c'est encore le moyen le plus sûr pour conserver notre sécurité ouvrière et notre économie locale.

M. M.

IMPORTANCE CONTINUELLE

La presse présente de trop nombreux aspects pour pouvoir la juger par des statistiques, mais d'après les derniers chiffres il est du moins apparent que le Canada possède une vigoureuse presse hebdomadaire, dont le tirage et la publicité vont augmentant.

On peut dire avec certitude que c'est par la voie de la presse que les gens reçoivent les renseignements qui leur permettent d'améliorer leurs conditions d'existence. Quand il présente ces renseignements sous forme de faits bien ordonnés, en expliquant le but à atteindre et l'autre côté de la question, avec d'adroites remar-

ques et suggestions, le journal s'acquitte hautement de sa fonction.

Pour cela il faut évidemment que l'éditeur possède talent, autorité et force de caractère, et qu'il connaisse bien son métier. C'est le genre de journal que lord Hewart, président du Tribunal du Banc du Roi en Angleterre avait en vue quand il a dit: "Pensons-nous jamais avec autant de gratitude que nous le devrions, ou rendons-nous même justice, au remarquable talent, à la diligence, au soin et aux connaissances, à l'esprit, au sens du devoir, au courage, à l'honnêteté et au rude travail qui sont nécessaires pour produire le meilleur genre de journal".

LETTRE A L'EDITEUR

M. l'Editeur,

Le Courrier de Montmagny.

Monsieur,

A la suite des événements qui viennent de se précipiter, je crois devoir, pour l'information de la bonne population de Montmagny, donner personnellement quelques mots d'explication. J'ai bien pensé faire immédiatement la mise au point qui s'impose mais je crois devoir attendre plutôt que les esprits se soient un peu calmés.

Il n'y a pas à dire, le courant de haine et de vengeance qui déferle actuellement sur notre paisible petite ville et qui a été allumé par quelques individus déjà connus comme des fauteurs de discorde, des défaitistes, des démolisseurs, a pris tous nos bons citoyens par surprise. J'ai été moi-même le premier surpris, car depuis l'engagement de mon premier homme ma seule ambition a toujours été de traiter mes ouvriers de façon à ce que l'harmonie la plus complète règne dans mon industrie. Je n'ai jamais contesté aux ouvriers le droit de s'unir. Et si vous voulez bien remonter quelques années en arrière, au temps où je siégeais à l'hôtel de ville, vous vous rap-

pellerez jusqu'à quel point j'ai appuyé notre classe ouvrière et ce que j'ai pu faire pour son bien-être.

C'est pourquoi je tiens à vous dire ici que ce n'est pas la question d'accepter ou de refuser l'Union qui me fait agir aujourd'hui. Depuis déjà un certain temps je considère la possibilité de me retirer des affaires, d'abord à cause de ma santé qui n'est pas trop bonne, tout le monde le sait, et escomptant avoir fait ma juste part, la vente de mes industries était donc déjà à l'état de projet. Je vous avoue cependant que les événements qui viennent de se produire ont pu "hâter ma détermination", car après les sacrifices que j'ai faits et en face du manque de confiance de ceux que j'ai toujours aimés et avec qui j'ai travaillé au cours des quarante dernières années, je crois inutile d'aller plus loin.

Je garde le meilleur souvenir de tous ceux qui ont collaboré avec moi à bâtir ce qui passera bientôt en d'autres mains, et je souhaite que mes successeurs soient plus à la page, plus souples, et qu'ils sauront donner à tous leurs employés le traitement qu'ils méritent.

Henri BOULET.

Commentaires d'actualité

(par Jean DANIEL)

Ottawa — A moins d'un "candidat surprise" de première valeur, les observateurs politiques de la capitale fédérale prédisent le choix de M. John Diefenbaker à la tête du parti conservateur.

Si M. Diefenbaker réussit à se faire élire leader de son parti, tel on le prévoit quelques jours à peine avant la convention nationale conservatrice, on pourra dire que la tenacité est parfois récompensée. C'est la troisième fois que l'unique député conservateur de la Saskatchewan tente de se faire élire chef de son parti. Le fait qu'on soit dans l'organisation conservatrice si convaincu du choix de M. Diefenbaker semble enlever beaucoup d'intérêt à cette convention. Il convient de rappeler que M. Diefenbaker se trouvait sur les rangs lorsqu'une convention de son parti a élu en 1945 M. John Bracken comme chef du parti conservateur. Lors de cette convention, M. Diefenbaker s'était classé troisième soit après M. Murdo MacPherson, l'autre candidat à la convention de Winnipeg.

En 1948, lorsque M. George Drew a été choisi leader du parti conservateur, le député de Prince Albert s'était également présenté à la convention. M. Diefenbaker est un avocat de 61 ans. Il siège aux Communes depuis 1940.

Dans un article publié quelques jours avant la convention conservatrice, un important journal de Toronto se demande si le choix d'un nouveau chef est susceptible de raviver le parti conservateur. La démonstration d'impérialisme dont les conservateurs ont été les auteurs, lors de la session spéciale qui vient d'avoir lieu à Ottawa, indique bien que les conservateurs n'ont aucunement l'intention d'opter pour une politique canadienne, une politique conforme à notre statut de nation adulte.

On peut donc dire que le parti conservateur n'a pas l'intention de moderniser sa politique même sous la direction d'un nouveau chef. C'est pour cette raison qu'il est facile de comprendre les derniers rapports de l'Institut canadien de l'opinion publique concernant la politique. On dira que les prévisions de cet organisme valent ce que vaut toute enquête publique de ce genre. Il

est bon toutefois de rappeler que l'Institut canadien de l'opinion publique annonçait deux jours avant l'élection générale de 1953, par suites d'enquêtes menées à travers le pays, le pourcentage que chaque parti politique a obtenu le 10 août 1953.

L'opinion publique

La dernière enquête Gallup publiée le premier décembre indique que la proportion des Canadiens qui appuient les conservateurs reste stationnaire, comme la politique un parti conservateur. En 1953, les conservateurs obtenaient 31 pour cent du vote. Aujourd'hui l'Institut canadien de l'opinion publique estime que la proportion des Canadiens favorisant la politique conservatrice reste la même. Par contre, la proportion des Canadiens qui se montrent favorables à la politique du parti libéral a augmenté de 3 points depuis août 1956 jusqu'à aujourd'hui. C'est au dépens des cédistes que les libéraux ont récemment augmenté leur popularité. Il ne fait aucun doute que l'attitude prise par le parti libéral lors de la session spéciale, a eu encore pour effet d'accroître le prestige du gouvernement Saint-Laurent dans la province de Québec, si on en juge d'après tous les journaux qui ont commenté alors la politique du Canada vis-à-vis les récents événements internationaux.

Une industrie florissante

La Division des forêts, ministère du Nord Canadien et des Ressources nationales, estime que plus de 16 millions d'arbres de Noël seront coupés cette année, dont plus de la moitié dans les provinces de Québec, de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique. On prévoit que les ventes totales se chiffreront cette année par plus de 8 millions de dollars.

La production d'arbres de Noël, qui était estimée à 10,900,000 en 1943, a atteint le chiffre de 16,700,000 en 1955. Bien que la consommation domestique soit demeurée assez stable, l'augmentation ayant été de 300,000 arbres au cours de la période allant de 1949 à 1955, les exportations se sont fortement acc-

(Suite à la page 14)



Mlle Yolande Roussel, de St-Joseph de Lepage, Co. Rimouski, recevant la communion des mains de M. l'abbé André Poitras, lors de la prononciation de ses vœux comme Militante Mariale, samedi dernier, jour de l'Immaculée-Conception. Les trois aspirantes qui ont également prononcé leur consécration à cette occasion sont Mlles Aline et Jeannette Cloutier et Mlle Thérèse Blanchette, du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Profession chez les militantes mariales

Qui de vous peut échapper au ravissant spectacle d'une neige douce et généreuse? Vous y retrouverez vos émotions d'enfant avec cette joie profonde en face d'une vie prometteuse.

De même, si vous entrez en contact avec les Militantes Mariales, vous retrouvez un cœur neuf épris de beauté et de vie montante. Ces jeunes filles à l'âme ensoleillée, aux yeux brillants d'une joie communicative, vivent du grand idéal qui est à la source de leur offrande matinale et, dans leur seule attitude, vous percez leur secret: "Quand le Bon Dieu demande un grand coup d'aile, il ne faut pas discuter, car le plus joli mot à lui dire, c'est "oui". Une vie est pleinement heureuse quand on consacre sa jeunesse à une idée, à une oeuvre, aux âmes, à Dieu."

Mais, lirez-vous, qu'est-ce que ces Militantes Mariales? Ce qui donne une telle emprise à cette fondation relativement jeune, soit le 3 décembre 1954. C'est qu'elle permet aux jeunes filles de se vouer entièrement au service vice des prêtres, telle institutrice de Dieu, dans un don total d'elles-mêmes, tout en conservant leur état de laïques. Telle Militante d'Action Catholique par exemple, telle âme vouée au serou telle autre attirée par l'impérieux besoin de servir Dieu dans l'apostolat, prend un jour connaissance du dépliant des Militantes Mariales et frappe à leur

Gratification

Mme Thérèse Samson-Beaumont, institutrice à l'Ecole No. 3 de Montmagny, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, une gratification de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

coquette maison de formation située à Montmagny, à 27, Avenue des Bouleaux, Elle y découvre sa voie.

Sa vie devient alors toute de souplesse et de générosité. Dès son entrée, soit pendant un an d'Aspirat et un an de Probandat, elle reçoit une formation spéciale qui la prépare à exercer ses talents et ses aptitudes dans toutes les formes de l'apostolat moderne: action catholique, enseignement, service hospitalier, tenue des presbytères, partout où il y aura une oeuvre à réaliser et des âmes à secourir.

Elle s'adapte à toutes les formes de dévouement et puisse sa générosité dans une règle de vie intérieure définie. Ainsi par la prière, l'oraison, la messe, la communion, la lecture spirituelle, et le rosaire. Elle refait quotidiennement le plein d'essence qui lui donnera la force d'entraîner vers une vie meilleure toutes les âmes avec lesquelles elle viendra en contact. Cette vie à la fois intérieure et active semble particulièrement attrayante de nos jours pour la jeune fille qui veut grandir son âme.

Quelles sont les étapes de ce don total? La Militante Mariale centre sa vie sur le sacrifice de la Messe: Introit, Offertoire, Consécration et Communion.

Ainsi, le 8 décembre 1956, pour trois ardentes jeunes filles, c'était l'Introit de leur vie religieuse. L'entrée dans une année de recueillement qui va façonner leurs cœurs, le premier geste d'amour de ces âmes qui vont devenir réceptives, car Dieu va leur parler. Il va leur apprendre la beauté d'une vie donnée goutte à goutte en union avec son Fils.

Après cet Aspirat, nouveau degré à gravir. "Monte plus haut" dit le Christ; c'est l'Offertoire. Etre une hostie, quel bel idéal! (Suite à la page 6)

LA GUIGNOLEE

Comme l'an dernier, les membres de notre Société de la St-Vincent de Paul de St-Thomas fera la traditionnelle quête de la Guignolee. Cette quête débutera vendredi soir, le 21 décembre et se continuera samedi après-midi le 22.

Un appel tout spécial est lancé à la générosité de la population. Que vous désiriez faire des dons en argent, en vêtements ou autres effets, tout sera recueilli avec plaisir par les membres de la Société afin de venir en aide aux malheureux.

Pour la période de décembre à mai 1956, les membres de la St-Vincent de Paul de St-Thomas ont visité 31 familles, secouru 164 personnes et ont déboursé \$1,345.03 en nourriture, vêtements, bois, etc. en plus d'avoir distribué une quantité inestimable de vêtements reçus en dons.

Les membres se dévouent bénévolement au soulagement des miséreux. Refusez-vous de répondre à leur appel?

M. B. Arsenault

AU CLUB RICHELIEU-MONTMAGNY

M. Bona Arsenault, député fédéral de Bonaventure, auteur de "l'Acadie des Ancêtres", chef suppléant de la délégation du Canada à la dernière conférence de l'UNESCO, docteur ès-lettres, délégué du Conseil de la Vie Française en Amérique aux fêtes de clôture du bi-centenaire canadien en Louisiane, sera le conférencier du Club Richelieu de Montmagny, à son dîner-causerie de lundi prochain, 17 décembre, au Manoir Saint-Louis, à six heures.

M. Arsenault entretiendra ses auditeurs d'un récent voyage au Japon et des relations canado-asiatiques. Il sera présenté par Me Alexandre Chouinard, c.r., et remercié par le Dr Albert Dumas, M.D. Ce dîner sera présidé par M. Patrice Corriveau, président du club.

Souper canadien au collège

Un souper à la tourtière est quelque chose de traditionnel durant la période des fêtes et sans ce repas laborieux tout perdrait de son charme.

L'Amicale Sacré-Coeur de Montmagny organise pour le 5 janvier prochain, veille de la Fête des Rois, un souper de ce genre, qui aura lieu à 6 heures et demie, au collège. Toutes les tourtières demeurent l'exclusivité du collège, en ce sens qu'elles seront toutes confectionnées, cuites et suffisamment assaisonnées par les maîtres-cuisiniers du collège. Déjà nous en avons la senteur douce et fraîche et combien délicieuses seront-elles!

Nous vous prions de réserver vos places sans tarder. L'admission est de 0.50 pour les amicalistes et de \$1.00 pour ceux qui ne possèdent pas leur carte.

Un programme récréatif de circonstance complètera le programme, sous l'habile direction du Frère Amans.

Il y aura en plus tirage de 12 boîtes de cigarettes de 50, parmi les convives présentes.

Soyons présents à 6 h. et demie précises, au collège de Montmagny, pour ce souper aux tourtières.

Soyez prudent!

A l'époque de Noël et du Jour de l'An, la circulation est intense, les chemins sont recouverts de glace, et tout le monde court sans trop regarder à droite et à gauche. Quelqu'un qui ne voit ou n'entend pas bien, qui a une maladie de coeur ou tout autre maladie ferait bien de faire conduire sa voiture par un autre ou d'utiliser les transports en commun. La fatigue peut aussi constituer un risque, d'autant plus dangereux en temps de circulation intense.

SOLUTION CARDA

Foie, Reins, Digestion, Vessie. Dans toutes les pharmacies.

C'est le temps de venir vous choisir un chapeau pour Noël

VENEZ PROFITER DE NOS PRIX TRES SPECIAUX DU TEMPS DES FETES



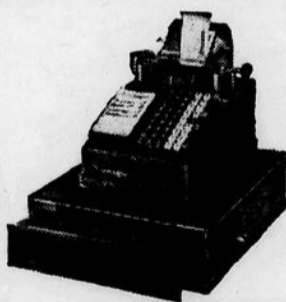
AU CAPRICE DES SAISONS

23, rue St-Thomas — Téléphone: 821 (Voisin Les Editions Marquis).

Magnifiques cadeaux pour les Fêtes

Une belle machine à écrire "Royal" en couleur.

Adressez-vous à l'Imprimerie Bernier et Fils, Enr. Casier Postal: 327 - Montmagny. - Téléphone: 105



Toujours en mains un choix de machines à écrire, neuves ou usagées, de même que caisses enregistreuses et machines à calculer "Burroughs", coffret, ameublement de bureaux, livres de comptabilité, location et réparation de machines à écrire et à calculer.

Meilleurs vœux et bons souhaits à l'occasion des Fêtes.



Impressions de tous genres.

LE CENTRE DES OCCASIONS

CHEZ LECOURE ENR.

Liquidateur de stock de faillites. Marchand de Chaussures et Vêtements, 25, rue St-Joseph, Lauzon.

OCCASIONS

LE PLUS POPULAIRE MAGASIN DE LA RIVE-SUD — GROS et DETAIL

Lot de combinaisons Penman's 71 pour garçons, grandeur 24 à 32 TRES SPECIAL

\$1.99

NOS GRANDS SPECIAUX

Lot de combinaisons Penman's 71 pour hommes, grandeur 34 à 44 TRES SPECIAL

\$2.99

OCCASIONS

TEL.: TE 7-6436 —

Tous les chemins conduisent chez LECOURE ENR., Bienville, Lauzon. QU'ON SE LE DISE!

Lot de combinaisons Penman's 95 pour hommes, grandeur 34 à 44 TRES SPECIAL

\$5.95

AUCUNE COMMANDE POSTALE

Journée antialcoolique à Saint-Mathieu

Dimanche le 2 décembre à St Mathieu les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc avaient une journée ant-alcoolique laquelle débuta par la prédication aux cinq messes et qui fut donnée par M. l'abbé Derois, aumônier diocésain.

Le soir à l'école St-Mathieu les cercles donnèrent une soirée qui fut des mieux réussis.

La soirée débuta par la prière qui fut récitée par l'aumônier diocésain et un duo de piano que nous joua Mlle Pauline Robin et Lorraine Boulanger. Le duo était intitulé "The Pixie King"; en rappel les duétistes jouèrent "La valse du petit Rubis". Toutes deux sont des élèves de Mlle

Madone Morisset.

M. Réal Nicol, président des cercles prononça le mot de bienvenue après quoi l'on procéda au choix du représentant des cercles à la réunion diocésaine de samedi le 8 décembre à Ste-Anne de la Pocatière. M. Réal Nicol, président, fut choisi comme délégué à cette réunion.

Nous avions le plaisir d'avoir parmi nous les membres de l'orchestre Messervier, composé du père, de son fils et de sa fille. Nos félicitations pour leur beau succès et tout nos remerciements.

M. l'abbé Derois, donna la conférence. Il a été présenté par M. Paul Paris et fut remercié par

M. l'abbé Jean-Paul Boulanger, aumônier local.

Un joli couvre-lit, donné par une Jeanne d'Arc qui voulait garder l'anonymat, fut mis en rafle et Mlle Madone Morisset fut l'heureuse gagnante à qui vont nos félicitations. Le cercle tiend beaucoup à remercier la généreuse donatrice.

Après ces quelques minutes d'intermission la chorale des Jeanne d'Arc nous a interprété un chant approprié: "Jeanne d'Arc". Un peu plus tard la chorale interpréta "Evangéline". Mlle Madone Morisset était au piano d'accompagnement.

M. Paul Paris présida ensuite au changement de décorations: M. André Coulombe a reçu la décoration de 3 ans; MM. Marcel Messervier, Gilles Cloutier et Mlle Aline Bilodeau ont reçu la décoration de 2 ans.

Pour terminer la soirée, une très belle pièce intitulée "Un divorce à l'eau" fut jouée par les membres suivants: MM. Réal Nicol et Maurice Boulanger ainsi que Mmes Antonio Nicole et Maurice Boulanger. Après quoi la nombreuse assistance chanta notre hymne national "O Canada". M. Paul Paris agissait comme maître de cérémonie.

La direction

Campagne du Timbre de Noël 1956

MONTMAGNY:

Souscription de \$100.00 — Conseil Municipal de la Paroisse de St-Thomas.

Souscriptions de \$10.00 — Collin Lumber Co. Ltd., Collin & Sons Veneer Ltd., Dr. Paul Bigué.

Souscriptions de \$5.00 — MM. André Béchard, Ed. Boutin Enr., Paul Breton, Club Richelieu, Club Rotary, Hervé Gauvin, Dr. Marcel Laverdière, Manufacture de Balais, Marcel Ruelland.

Souscription de \$3.00 — M. J.-Armand Boulet.

Souscriptions de \$2.00 — MM. Numa Beaumont, Napoléon Beaudoin, Ubald Beaumont, Alfred Bélanger, Milles Maria et Ida Bernatchez, Estelle Beaudoin, Mme Wenceslas Bernier, MM. Eugène Blanchet, Pierre Blanchet, Bertrand Bouchard, J.-Paul Bouchard, Narcisse Boulanger, Victor Bouley, Mlle Rose-Alma Boutin, Caisse Populaire de St-Thomas, Elieude Carbon-

neau, Paul Casault, Chevaliers de Colomb, Collège des RR. FF. du Sacré-Coeur, Adrien Collin, Albert Collin, Georges-A. Collin, Paul Collin, Mlle Régina Collin, Adophe Corneau, Mlle Jeannine Corneau, Gérard Corriveau, Joseph Corriveau, Jules Corriveau, Lionel Corriveau, Alfred Côté, René Côté, Roméo Côté, Alfred Coulombe, Marcel Coulombe, Ernest Courcy, Chs-Henri Dubé, Mme Charles Engstrom, Alphonse-Emile Fournier, Paul Fournier, Pierre Fournier, Hervé Gagné, Ls-René Gagné, Amédée Gauthier, Jean-Paul Gosselin, Ls-Marie Labege, Alfred Lacombe, La Société des Artisans Locale 610 St-Mathieu, Augustin Lamonde, Dr. Jean-Luc Lavallée, Paul-Emile Lemieux, La Ligue Catholique Féminine de Montmagny, Wellie Marchand, Aimé Marois, Lucien Masson, Donat Minville, Pierre Michon, Gérard Montminy, M.-D. Moreau, Mme Narcisse Morin, MM. Marius Normand, Antonio Ouellet, Antonio Paré, Raymond Paré, Mlle Léo Patry, Dr. Paul Plourde, Emilien Proulx, Ernest Proulx, Mme Narcisse Proulx, Ernest Ringuet, Ferdinand Rousseau, Roméo Savard, Claude Simoneau, Société St-Jean-Baptiste, Maurice Walsh.

ST-FRANCOIS:

Souscription de \$15.00 — Conseil Municipal de St-François.

Souscription de \$3.00 — Dr. Lucien Gervais, m.d.

Souscriptions de \$2.00 — Alfred St-Pierre, J.-Xavier Buteau, Jos.-A. Dumas, Gaston Lecompte.

CAP ST-IGNACE:

Souscriptions de \$2.00 — Alphonse Bélanger, Emile Bernier, Amédée Caron, Fabrique d'Effilochage Enr., Roch Fortin, Armand Fournier, Paul Fournier, Marc Gagnon.

ST-PIERRE:

Souscriptions de \$2.00 — MM. Philippe Fiset, Laurent Normand, Léandre Picard, Théophile Proulx, Alexandre Roy.

BERTHIER:

Souscription de \$2.00 — M. Paul-Eugène Mercier.

N.-D.-DU-ROSAIRE:

Souscription de \$10.00 — La Municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire.

Souscription de \$2.00 — M. Joseph Morin.

ST-FABIEN-DE-PANET:

Souscription de \$10.00 — La Municipalité de St-Fabien.

Souscription de \$2.00 — M. Jos. Fortier.

LAC FRONTIERE:

Souscription de \$10.00 — La Municipalité du Lac Frontière.

STE-LUCIE:

Souscription de \$5.00 — M. M. Jos.-R. Corriveau.

DAAQUAM:

Souscription de \$5.00 — M. Léonce L'Heureux.

ST-PAUL:

Souscriptions de \$2.00 — MM. Robert Bernier, Dr. Georges Gervais, m.d., Roland Mainville.

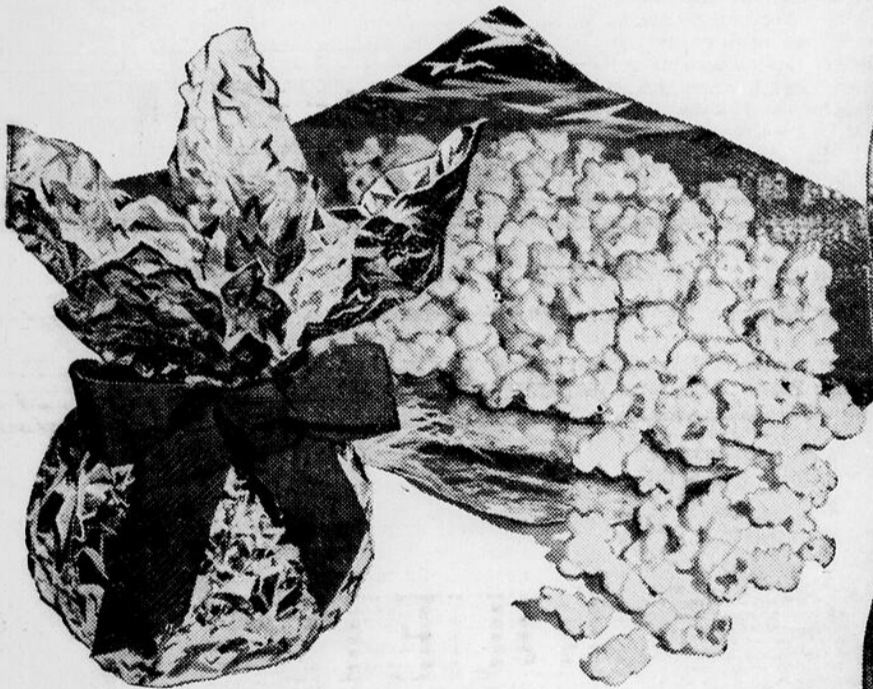
STE-EUPHEMIE:

Souscription de \$2.00 — M. Wellie Bolduc.

ROLLAND FOURNIER

BOULEVARD SAINT-NICOLAS
Distributeur FINA et Canadian Import
Huile à poêle — Huile à fournaise
Service jour et nuit. Téléphonez à 5 1 2 w 4
Notre politique: LIVRAISON RAPIDE

UNE
IDÉE
pour l'hospitalité des fêtes



Ravissant et Délicieux!

Quand des invités arrivent, accueillez-les avec des portions individuelles de blé d'Inde éclaté, beurré et croustillant, enveloppé dans du papier d'aluminium étincelant noué avec un gros ruban rouge

Vous pouvez garder le blé d'Inde chaud en faisant chauffer les paquets à four doux. Nouez rapidement le ruban autour quand vous sortez les paquets du four.

Et n'oubliez pas d'avoir beaucoup de Coca-Cola pétillant, tout prêt, en attente... car le goût excellent du Coke glacé et pétillant va si bien avec les collations!



Pour des Fêtes étincelantes... Apportez le Coke chez vous!



KING SIZE
41¢
FORMAT RÉGULIER
36¢

P.-E. CHARBONNEAU

Rue De la Gare, Tél.: 201 Montmagny.

S-KS-108XP Embouteilleur de Coca-Cola autorisé sous contrat avec Coca-Cola Ltée

Pour les constructeurs et les bricoleurs

Bois et matériaux de construction. — Contreplaqués de merisier et B. C. Fir.

Spécialité: ports en merisier au meilleur prix du marché.

ARMAND NICOLE

21, rue St-Pierre,
C. P. 424 — Tél.: 253
"En face de l'Ecole St-Mathieu"

TRIBUNE LIBRE

Le machiavélisme de l'honorable Yves Prévost

Cher monsieur,

Le 4 décembre dernier, M. Yves Prévost déclarait à l'Union Nationale de St-Sauveur: "Le communisme n'est pas un mythe". Le ministre entendait répondre aux abbés Dion et O'Neil, qui dans leur article sur l'immoralité politique dans la province de Québec, avaient déclaré ce qui suit: "Le Communisme tel que présenté aux masses de Québec, est un mythe. La réalité communiste n'est pas ce que reconvoit l'image que s'en font les gens. On a vu le thème de l'anticommunisme utilisé, et cela à peu près dans les mêmes termes, par des religieux de bon renom, des fascistes reconnus, de pitoyables cabotins et d'authentiques voyoux. La même littérature qui forme la conscience civique des amateurs de Nouvelles et Potins ou enthousiasme les jeunes disciples de M. Adrien Arcand a pénétré dans les presbytères et guidée plus de consciences religieuses que nous n'osons l'imaginer. Comme on le voit, la vérité anti-communiste est un merveilleux

panacée qui sait s'adapter à tous les niveaux de spiritualité."

Comme vous le voyez, monsieur le directeur, les abbés Dion et O'Neil n'ont pas prétendu que le communisme était un mythe, mais ils ont dénoncé la façon dont certains politiciens s'en servaient au cours des élections de 1956.

En voulez-vous un exemple: dans le comté de Montmagny, il y avait deux candidats, un libéral et l'autre union nationale, or on a vu dans un couvent, les bonnes religieuses faire mettre les élèves à genoux, pour prier afin que le candidat communiste soit défait le 20 juin.

Dans le même comté, le candidat de l'Union Nationale a déclaré dans ses discours que le gouvernement Fédéral encourageait le communisme en souscrivant au Plan Colombo.

Ce sont ces faits qui furent dénoncés par les abbés Dion et O'Neil, et M. Prévost le sait très bien. Lorsqu'il déclare en réponse aux deux abbés que le communisme n'est pas un mythe dans notre province, il cherche une fois de plus, à tromper sciemment le peuple.

M. Prévost devrait se rappeler les paroles que prononçaient le R. P. Legault, à la télévision, dimanche après-midi, le 2 décembre 1956:

"L'homme qui trompe, l'homme malhonnête, quelque soit la forme de sa malhonnêteté est un adultère, c'est St-

Soirée Lacordaire

Il y aura soirée Lacordaire à St-Thomas de Montmagny, au soubasement de l'église d'manche soir, le 16 décembre 1956, à 8 hres.

Cette soirée sera très intéressante, puisqu'elle sera sous la direction des RR. FF. du Collège Sacré-Coeur et de leurs élèves.

Ne manquez pas cette réunion qui comportera de belles chansons, etc.

Il y aura prix de présence. (communiqué)

Avis au public

Nos lecteurs sont priés de prendre note que le Bureau de Postes sera fermé les 24 et 31 décembre 1956, veilles de Noël et du Jour de l'An, l'après-midi et le soir.

Pour ces jours, il ne sera ouvert que de 8 heures à 12 heures de l'avant-midi.

Paul qui le dit, et son péché est détestable devant Dieu".

Si M. Prévost veut savoir ce qui donne naissance au communisme, qu'il écoute encore le Père Legault, dans la conclusion de sa conférence:

"La démocratie, quand elle se pourrit par l'intérieur, tourne à la démagogie, la démagogie conduit à l'anarchie, et l'anarchie qui est une plaie virulente ouverte au flan d'une nation, elle, appelle nécessairement les points de suture de la dictature, où toutes les libertés de l'homme s'abolissent; la démocratie pourrie fait le dit du communisme".

Si M. Prévost veut réellement nous protéger contre le communisme, il devrait purifier ce qui l'entoure.

Je vous remercie, monsieur le directeur, de votre hospitalité, et je vous prie de me croire,

Bien à vous,
Laurent Lizotte, m.d.

Saint-Raphaël,
8 décembre 1956.



Légion Canadienne

Filiale Bernatchez No 150
L. S. E. B.

(Par Cléophas GUAY)

Soirée récréative

C'est samedi, le 15 décembre, à 8 h. 30, au local de la Légion Canadienne, qu'aura lieu la grande soirée de danses carrées avec le concours de l'Orchestre Gagné.

Des danses modernes seront aussi au programme. Les membres en règle seront admis gratuitement à cette soirée, sur présentation de leur carte de membre.

BOITE AUX QUESTIONS

Q.—Veuillez me dire comment le titulaire d'une pension d'invalidité peut demander un relèvement de pension.

A.—Je touche maintenant une pension à 20 p. 100 pour un mal de dos. Cultivateur, j'ai beaucoup de travaux lourds à faire, dont je ne puis m'acquitter à cause de mon mal. J'ai 55 ans et je crois avoir droit à une pension plus forte.

R.—Vous pouvez écrire à l'examineur médical des pensions au plus proche bureau régional du ministère des Anciens combattants. Cependant, si vous voulez que la Légion vous aide, entrez en relations avec l'agent de service de la succursale locale et demandez-lui de vous aider à remplir une formule de réclamation de la Légion. Quand il recevra cette formule, notre Bureau de service étudiera

vos cas avec soin et prendra les mesures voulues pour que la Commission des pensions examine votre demande.

Les Progressistes (Suite de la 1ère page)

tieux et l'homme aux grandes sensations, le petit Hitler de St-Sauveur, qui se cherche un poste de ministre, n'a pas été vu une seule fois encore mais ses tendances sont du côté de Diefenbaker de qui il espère obtenir des faveurs.

Depuis 21 ans, les Conservateurs n'ont pu reprendre le pouvoir. La fin de ce congrès pourrait bien emmener la réalisation de leur plus long séjour de l'histoire dans l'Opposition. Des trois candidats en lice, rien ne laisse prévoir que le parti Progressiste Conservateur a évolué; il semble bien qu'il est resté le même que celui d'il y a 21 ans.

ATTENTION

Manufacture de Coffres en Cèdre

L. CORRIVEAU

24, 7e Rue — Montmagny — Tél.: 593

J'informe le public que je suis en mesure de fournir de très beaux coffres en cèdre pouvant se donner comme CADEAU DE NOEL

Placez vos commandes à bonne heure afin de ne pas être déçu. Venez choisir et faites mettre de côté.

Hé l'ami! Pour te remonter... prends une Brading... la bière robuste!

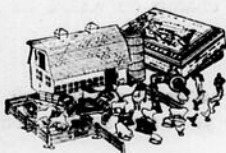


BRASSÉE AU RALENTI
AU GOÛT DU QUÉBEC



FABRICATION SYNDICALE

PRIX — CHOIX — VARIÉTÉ



JOUETS



1001 sujets de jouets, cadeaux et décorations.

FLEURS POUR NOEL

Fleurs en pots ou coupées, telles que Cherry, azalées, poinsettias, ponpons, roses, oeillets, chrysanthèmes, etc.

Chaque achat de \$1.00 donne droit au tirage d'une coutellerie d'une verrerie et d'un set de vaisselle.

Aux Mille Aubaines Enr.

110 ST-JEAN-BAPTISTE

TEL.: 251w

FLEURS - CADEAUX - JOUETS - DECORATIONS

Profession chez...

(Suite de la page 3)

La Militante Mariale approfondit alors son recueillement. Chaque matin, elle dépose sur la patène son âme et sa journée dans les plus infimes détails, puis elle donne son maximum, se maintenant dans un état d'oblation et d'union au sacrifice.

Vient ensuite l'étape définitive: la Consécration avec les trois vœux de religion: le détachement spirituel, l'obéissance qui intime qui favorise l'enrichissement est une preuve d'amour et le renoncement à l'amour humain pour engendrer des âmes à la vie éternelle.

La cérémonie débuta par l'entrée de la consacrée du jour, parée comme nouvelle épouse, au chant du Veni Creator.

M. l'abbé André Poitras, fondateur de l'Institut reçut son engagement définitif et donna ensuite l'allocation de circonstance avec l'Introït du jour, comme thème: "Je déborde de joie car le Seigneur m'a parée comme une épouse décorée de ses joyaux". S'adressant aux nouvelles aspirantes, il les engagea à faire leur consécration à la Sainte-Vierge, patronne de l'Institut, puis à faire de toute leur vie une montée, une élévation vers Dieu qui réalise tant de merveilles de grâce dans les âmes.

Et il ajouta à l'intention de la nouvelle professe: "La Profession d'une Militante Mariale donne à cette âme quelque chose du Christ. Vous avez donc à consacrer votre corps, afin qu'il soit pur et sain un peu comme le Corps du Christ; votre âme, afin qu'elle soit divinisée un peu comme l'âme de Jésus; votre cœur, afin qu'il aime un peu comme aime le Cœur de Jésus; votre vie de chaque jour, afin que, devenant la continuation, le prolongement, l'extension de la vie de Jésus, elle soit un peu comme la sienne, une vie de sainteté, de charité, d'apostolat, de rédemption."

Le prédicateur invita l'assistance à vivre sa messe, et ainsi à réaliser une vie de plus en plus sainte et apostolique.

Cette impressionnante cérémonie fut une nouvelle occasion de resserrer les liens d'amitié entre les parents des Militantes Mariales et les amis de l'Oeuvre.

Pour obtenir des renseignements additionnels on peut s'adresser à Monsieur l'abbé André Poitras, 27, Avenue des Bouleaux, ou: Les Militantes Mariales, C. P. 733, Montmagny.
Germaine Leclerc.

Fun. de Mme Achille Guimont

Un émouvant hommage a été rendu le 4 décembre, à la mémoire de Mme Léa Caron, épouse de feu Achille Guimont, hôtelier. Mme Guimont est décédée le 1er décembre à l'âge de 73 ans et 11 mois. Les funérailles ont eu lieu à l'Eglise de Cap St-Ignace où étaient réunis un grand nombre de parents et amis.

Mgr Alphonse Fortin fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Germain Laplante assisté des abbés Charles-Henri Lévesque comme diacre et Jean-Marie Roy, comme sous-diacre. Dans le chœur on remarquait: Mgr Alphonse Fortin, le Chanoine Clément Leclerc, M. le Curé Joseph Hudon et MM. les abbés Rosaire Deschênes, Gaétan Guimont, Sarto Lord et Fernand Bernier.

Dans le défilé, M. Napoléon Théberge portait la croix tandis que MM. Wilbrod Lord, Adrien Guimont, Joseph Guimont, Réal Bélanger, Léon Richard et Roger Fortin étaient les porteurs du corps. Suivaient le corps, on remarquait un grand nombre de parents et amis ainsi que quelques élèves du couvent et du collège accompagnés de leurs professeurs.

Mme Guimont laisse dans le deuil: sa fille, Mme Robert Caron (Aline), ses soeurs: La Rév. Soeur Ste-Laurencia, Soeur de l'Assomption de Nicolet (Clara), Régina et Eva de Lowell, Mass., ainsi que plusieurs petits enfants, cousins et cousines.

A la famille éprouvée, nos plus sincères condoléances.

Elections...

(Suite de la page 16)

prise, inspecteur à l'Unité Sanitaire de Montmagny, M. Patrice Corriveau, président sortant de charge, fera partie ipso facto du bureau de direction du club.

Arrestation

Un individu causant du trouble dans un hôtel de Montmagny, fut arrêté cette semaine et conduit au poste de police. Sa cause est passée devant le juge hier et la sentence sera rendue lundi.

Qu'advient-il...

(Suite de la première page)

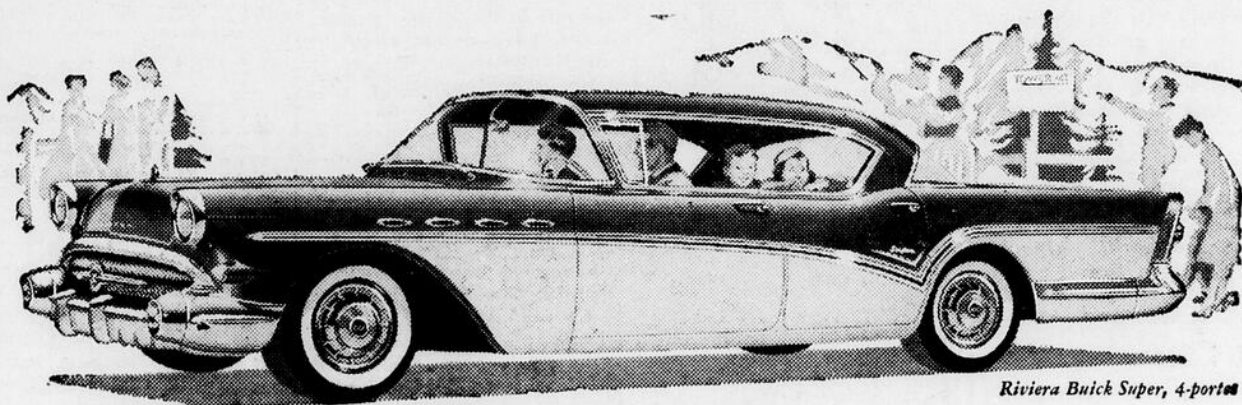
Nous espérons que le ciel s'éclaircira bientôt. Il n'en reste pas moins vrai, cependant, que 1956 aura été l'année des débuts de nombreux troubles amenés dans notre ville par des étrangers dont la mission semble d'être de les fermenter.

On ne gagne rien par la force. Le temps, la patience et les pourparlers sont encore la meilleure méthode de parvenir à une entente pourvu que celle-ci soit faite dans un esprit de charité, de compréhension et d'un commun accord entre les parties intéressées. C'est vers cela que nos opinions tendent et ceux qui ont le devoir de diriger en de telles circonstances doivent emboîter le pas dans le même sens pour faire l'éducation des gens qui sont enclins à se laisser facilement influencer et qui s'aperçoivent quelques heures après, qu'ils auraient dû réfléchir plus sérieusement avant de s'engager dans un chemin dangereux.

Coffres en cèdre aux lignes ultra-modernes, en cèdre Australien à l'intérieur. Extérieur fini en chêne blanc.

LIONEL NORMAND

Chemin du Cimetière — Tél.: 30 — Montmagny



Riviera Buick Super, 4-portes

Tout est nouveau...

y compris le champ visuel

dans toutes les Buick 1957 — SPECIAL, CENTURY, SUPER, ROADMASTER

LORSQUE nous disons que la Buick 1957 est nouvelle, nous n'exagérons rien. Elle n'est pas seulement nouvelle par certains détails. Elle est entièrement nouvelle. Et cela s'applique aussi bien à ce qui ne se voit pas qu'à ce qui se voit. Même le champ visuel est nouveau, aussi bien de l'arrière que de l'avant, car un nouveau pare-brise panoramique encore plus dégagé, ayant plus de 200 pouces carrés de superficie étend le champ de vision de tous les occupants.

Et voici d'autres exemples.

Sa ligne est nouvelle. Jamais auparavant a-t-on vu une Buick comme celle-ci longue et basse, souple comme un chat.

Son moteur est nouveau—et vous vous en rendrez compte la première fois que vous passerez à l'action. Aucune Buick n'a jamais eu un moteur aussi puissant, aussi souple et aussi docile que le silencieux V8 qui actionne chacune des Buick 1957.

Son rendement est nouveau—totalement différent de tout ce que vous ayez connu à ce jour.

Car aujourd'hui avec la nouvelle puissance "record" de la Buick, il y a aussi une nouvelle Dynaflo* à pas variable si rapide à l'action, si parfaitement docile, si souple et si adaptable, si efficace sur toute la gamme des vitesses avant—que le besoin de la position "Low" a presque été complètement éliminé.

Mais il y a bien plus encore dans la nouveauté de chaque Buick—SPECIAL, CENTURY, SUPER et ROADMASTER.

Il faut mentionner le nouveau châssis qui donne à la voiture le centre de gravité le plus bas de l'histoire de la Buick et, en même temps, un roulement plus souple et plus stable. Une nouvelle suspension à rotule qui facilite la manoeuvre, donne plus de sûreté dans les virages et maintient la stabilité du véhicule au moment du freinage.

Les caractéristiques de sécurité sont innombrables—un nouveau tableau de bord capitonné, un nouveau volant à retrait profond, de nouvelles commandes encastrées de manière à ne pouvoir être accrochées accidentellement par la manche. Il y a aussi un avertisseur* sonore qui vous indique que la vitesse prédéterminée est atteinte.

Mais le meilleur moyen de découvrir toutes les merveilles de cette extraordinaire Buick 1957 est de se mettre au volant, elle saura bien vous persuader toute seule.

N'oubliez pas qu'elle vous attend et qu'elle ne souhaite rien de mieux que de vous convaincre.

Venez dès aujourd'hui.

*La nouvelle Dynaflo à pas variable est la seule construite par Buick aujourd'hui. Standard dans les Roadmaster, Super et Century—moyennant modique supplément dans la Special! L'avertisseur de vitesse standard dans la Roadmaster, moyennant supplément dans les autres séries.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

La plus nouvelle des Buick

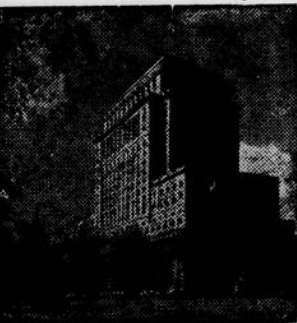
QUAND IL SE CONSTRUIRA DE MEILLEURES AUTOS, BUICK LES CONSTRUIRA

M-557CF

Bédard Automobiles Ltée

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MONTMAGNY



C'EST UN FAIT...

que la Sun Life of Canada a plus d'un million d'assurés à travers le monde. Depuis plus de trois quarts de siècle, la Compagnie a payé à ses assurés et à leurs bénéficiaires plus de deux milliards de dollars!

SUN LIFE ASSURANCE COMPANY OF CANADA



L.-P. FORTIN
TEL.: 594

3e AVE.
Montmagny.



Du lundi au vendredi, à 5 h. et 15, sur les ondes de CKBM, Pierre Mercier vous présente la chronique "PRUDENCE et SECURITE", au cours de laquelle sont entendus des interviews avec des responsables de la sécurité ainsi que des conseils et nouvelles sur la prudence et la sécurité.

CFCM-TV CANAL 4 QUEBEC

DIMANCHE, 16 DECEMBRE.
10.00 a.m.—La messe.
11.00 a.m.—Mire CFCM
12.00 p.m.—Ouverture.
12.30 p.m.—Prise de Bec.
1.00 p.m.—Cinéparade.
1.30 p.m.—St-Georges et ses amateurs.
2.00 p.m.—Passe-Partout.
2.30 p.m.—Eaux Vives.
3.00 p.m.—Disneyland.
4.00 p.m.—Showtime.
4.30 p.m.—Pick The Stars.
5.00 p.m.—Rouge et Or.
5.15 p.m.—Le Père Noël
5.30 p.m.—Épénact.
6.00 p.m.—Aventures.
6.30 p.m.—Les travaux et les jours.
7.00 p.m.—Questions et Défis.
7.30 p.m.—La clé des champs.
8.00 p.m.—Music Hall.
9.00 p.m.—Cléopâtre.
9.30 p.m.—Le Théâtre Populaire.
10.30 p.m.—Derrière les volets.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.30 p.m.—\$64,000.00 Question.
12.00 p.m.—Dernières nouvelles, Sports.
12.10 a.m.—Fin des émissions.

LUNDI, 17 DECEMBRE.
3.00 p.m.—Ouverture
3.30 p.m.—En matinée
"Les deux timides"
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Dessins animés.
5.30 p.m.—La vie qui bat.
6.00 p.m.—Sur le plateau.
6.30 p.m.—Mélodies.
6.45 p.m.—La ronde des sports.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Départs.
7.45 p.m.—Roland et Robert
8.00 p.m.—Les belles histoires des pays d'en haut.
8.30 p.m.—La Rigolade.
9.00 p.m.—Porte Ouverte.
9.30 p.m.—Théâtre Colgate.
10.00 p.m.—Studio One.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles, Sports.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—Fin des émissions.

MARDI, 18 DECEMBRE.
3.00 p.m.—Ouverture
3.30 p.m.—En matinée
"Les deux timides"
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Dessins animés.
5.30 p.m.—Pinocchio.
6.00 p.m.—Interview.
6.15 p.m.—Film.
6.30 p.m.—Quitte ou Double.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Le Père Noël.
7.45 p.m.—Paris Chante.
8.00 p.m.—Le Survenant.
8.30 p.m.—Cap Aux-Sorciers.
9.00 p.m.—C'est la Vie.
9.30 p.m.—Histoires d'Amour.
10.00 p.m.—Rendez-vous des Sports.
10.30 p.m.—Idées en marche.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles, Sport.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, 19 DECEMBRE.
2.30 p.m.—Place aux dames.
3.30 p.m.—EN MATINEE
"Cinderella".
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Wild Bill Hickok.
5.30 p.m.—Histoire aux Trésors
6.00 p.m.—Les Aventures de Roland.
6.15 p.m.—Sur le Plateau.
6.45 p.m.—Tirez le Rideau.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.

7.30 p.m.—L'A-B-C
7.45 p.m.—Les Collégiens Troubadours.
8.00 p.m.—Pays et Merveilles.
8.30 p.m.—La Famille Plouffe.
9.00 p.m.—La lutte.
10.00 p.m.—Le Point d'Interrogation.
10.30 p.m.—Au P'tit Café.
11.00 p.m.—Dernières nouvelles, Sports.
11.15 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.30 p.m.—CBC-TV News.
11.45 p.m.—Long métrage.
1.15 a.m.—Fin des émissions.

JEUDI, 20 DECEMBRE.
3.00 p.m.—Ouverture.
3.30 p.m.—En matinée
"Cinderella".
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Dessins animés.
5.30 p.m.—Film.
6.00 p.m.—La politique provinciale.
6.15 p.m.—St-Nicholas.
6.30 p.m.—Kit Carson.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Les combats du siècle.
7.45 p.m.—Toi et Moi.
8.00 p.m.—Le fil d'Ariane.
8.30 p.m.—14, rue de Galais.
9.00 p.m.—Rendez-vous avec Michèle.
9.30 p.m.—Le Théâtre des Etoiles.
10.00 p.m.—Le Téléthéâtre:
"L'annonce faite à Marie".
12.00 p.m.—Dernières nouvelles, Sports.
12.10 a.m.—Cinéfeuilleton.
12.25 a.m.—Fin des émissions.

VENREDI, 21 DECEMBRE.
3.00 p.m.—Ouverture.
3.30 p.m.—EN MATINEE:
"Cinderella".
4.00 p.m.—Vous êtes invitée.
5.00 p.m.—Dessins animés.
5.30 p.m.—Le Grenier aux Images.
6.00 p.m.—Sur le plateau.
6.30 p.m.—Mélodies.
6.45 p.m.—Ma Petite Musique
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Épénact, Modernes.
7.45 p.m.—Pour Elle.
8.00 p.m.—Le sport en revue.
8.30 p.m.—Chansons-Vedettes.
9.00 p.m.—Rendez-vous avec...
9.30 p.m.—QUATUOR.
"La Chaise à Pépère".
10.00 p.m.—Profils d'adolescents.
10.30 p.m.—Conférence de la Presse.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.15 p.m.—Dernières nouvelles, Sports.
11.25 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.40 p.m.—ED SULLIVAN.
12.10 p.m.—Fin des émissions.
1.10 a.m.—Fin des émissions.

SAMEDI, 22 DECEMBRE.
10.00 a.m.—For Fun
11.00 p.m.—Concert pour la jeunesse.
12.00 p.m.—Mire CFCM-TV
2.30 p.m.—Ouverture.
3.00 p.m.—"La Bohème", opéra.
5.00 p.m.—Les jeunes talents.
5.30 p.m.—Film.
6.00 p.m.—Court métrage anglais.
6.30 p.m.—Succès de Fortune.
7.00 p.m.—Nouvelles locales.
7.07 p.m.—Parlons sports.
7.15 p.m.—Télé-Journal.
7.30 p.m.—Pianos concertants.
7.45 p.m.—Quelles nouvelles?
8.00 p.m.—My Little Maggie.
8.30 p.m.—Chacun son métier.
9.00 p.m.—Soirée du Hockey.
"Detroit vs Canadiens".
10.30 p.m.—Improptu
10.45 p.m.—L'Hebdomadaire du Sport.
11.00 p.m.—CBC-TV News.
11.10 p.m.—Dernières nouvelles, Sports.
11.20 p.m.—Cinéfeuilleton.
11.35 p.m.—Texas Wrestling.
12.35 a.m.—Fin des émissions.

PASSE PARTOUT

"ALFRED J."
La vie d'un ouvrier d'usine dans la série "Passe-Partout" — Quelques grandes vedettes et plus de mille figurants.

Alfred J. est un ouvrier comme des milliers d'autres qui ont souffert de la crise économique de l'avant-guerre.

"Ca fait vingt ans que tous les soirs je sors avec le "shift" de nuit, dit-il, et parfois je me retourne en arrière et je me demande ce qui est advenu de ces vingt années..."

C'est cette période de la vie d'Alfred J. qui fait le sujet de deux épisodes de la série "Passe-Partout" de l'Office national du film. Ces deux demi-heures dramatiques seront télédiffusées les 16 et 23 décembre, à 2 heures de l'après-midi.

Dans le premier épisode, un groupe de travailleurs, poussés par la misère, est amené à fonder un syndicat. Après plusieurs incidents difficiles, un premier contrat collectif sera signé avec la compagnie. Chemin faisant, Alfred J. et ses compagnons devront s'ajuster aux cadres du travail organisé, prendre conscience de leur force et de leurs responsabilités.

Dans l'épisode suivant, le 23 décembre, ce même groupe d'ouvriers déclenche une grève pour protester contre des congédiements. Un peu précipité, ce geste aura été posé sans préparation suffisante. La grève échoue ou presque, mais les syndiqués auront appris l'importance de la force dans l'engrenage des relations patronales-ouvrières.

Pour le tournage de ces films, l'Office national du film s'est assuré les services de quelques-unes des vedettes les plus populaires de la télévision, dont: Gilles Pellerin et Emile Genest. Ce dernier joue le rôle-titre dans cette histoire du syndicalisme au Canada français.

(Suite à la page 10)

PROGRAMMES a l'affiche de CKBM

LUNDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous?
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Oeuvres classiques.
8.30 p.m.—Spectacle Al Jolson.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

MARDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Paris Star Time.
8.30 p.m.—Spectacles Vaughn Monroe.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

MERCREDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous?
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—En Avant la Musique.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

JEUDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Nos Vedettes Canadiennes.
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Mastertworks from France.
8.30 p.m.—Spectacle Bing Crosby.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

VENREDI
(7.15 p.m. à 11.00 p.m.)
7.15 p.m.—Lequel préférez-vous?
7.30 p.m.—Saviez-vous que?
7.35 p.m.—Pour tous les goûts.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Chant Classique.
8.30 p.m.—Spectacle Frank Sinatra.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sport.ves.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Fin des émissions.

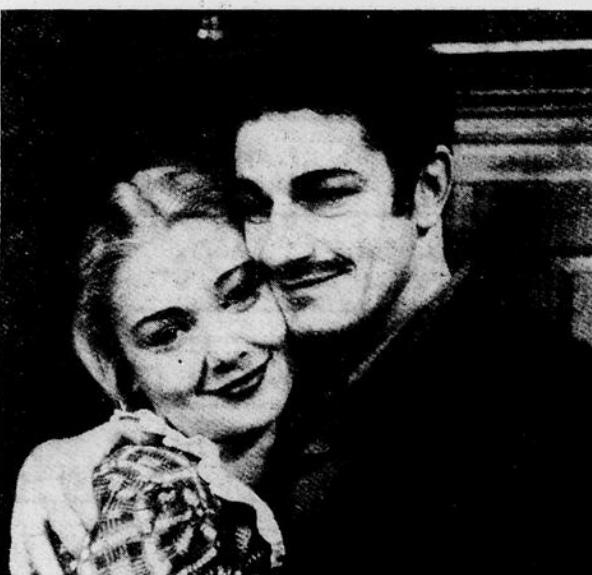
LUNDI au VENDREDI
(7.00 a.m. à 7.00 p.m.)
7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.30 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.35 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.50 a.m.—Les Ailes de la Liberté.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—La Prière du Matin.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Conseils pratiques.
8.35 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Saviez-vous que?
9.35 a.m.—Maîtres du Clavier.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—La Bonne Aventure.
10.30 a.m.—En vedette aujourd'hui.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Pour Vous, Mesdames.
11.30 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A 12.35 p.m.—A l'heure du Dîner.
12.35 p.m.—A l'heure du dîner.
12.55 p.m.—Nouvelles White Rose.
1.00 p.m.—Folklore Canadien et Américain.
1.30 p.m.—D'un rythme à l'autre.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Avis de naissance.
4.03 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Retour à la maison.
5.15 p.m.—Prudence et Sécurité.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Chronique du spectacle.
5.45 p.m.—Aujourd'hui.
6.00 p.m.—Situation de la bourse.
6.05 p.m.—Divertissement.
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Nouvelles.
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.

SAMEDI
(7.00 a.m. à 12.00 p.m.)
7.00 a.m.—Ouverture.
7.05 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.15 a.m.—Nouvelles.
7.20 a.m.—Réveil avec vos artistes.
7.30 p.m.—Bulletin de la ferme.
7.45 a.m.—Nouvelles sportives.
7.55 a.m.—Nouvelles.
8.00 a.m.—La Prière du Matin.
8.15 a.m.—En déjeunant.
8.30 a.m.—Le Bazar de la Chanson.
8.55 a.m.—Nouvelles.
9.00 a.m.—Un peu de tout.
9.30 a.m.—Le Père Noël.
9.55 a.m.—Nouvelles.
10.00 a.m.—Les Succès français de la semaine.
10.55 a.m.—Nouvelles.
11.00 a.m.—Jeunesse en studio.
11.30 a.m.—La vie en chantant.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—A l'heure du dîner.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.25 p.m.—Nouvelles sportives.
12.30 p.m.—A l'heure du dîner.
12.35 p.m.—Nouvelles White Rose.
1.10 p.m.—Causser et Etablissement rural.
1.15 p.m.—Interview des succès américains.
1.30 p.m.—Rencontre vos artistes.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Musique à votre choix.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musique à votre choix.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—Musique à votre choix.
4.30 p.m.—Radio Sacré-Coeur.
4.45 p.m.—Moment de détente pour les malades.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Tour de valse.
5.28 p.m.—Manchettes sportives.
5.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
6.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
6.25 p.m.—Nouvelles sportives.
6.30 p.m.—Le palmarès des succès américains.
(Suite à la page 12)

Un étrange agent matrimonial!

Le téléroman de Claude-Henri Grignon nous réserve souvent des surprises. Ainsi, l'émission de lundi 17 décembre, à 8 heures du soir, nous ramènera un docteur

corps tenterai-il de réparer les coeurs? Il est sûrement téméraire de le prédire; Attendons la suite de l'épisode avant de formuler un jugement.



Cyprien remplissant un office qui lui ressemble bien peu. Il se chargera de présenter une dame à P'tit Caribou. Le gros docteur des Belles histoires des pays d'en haut deviendrait-il agent matrimonial? Après avoir soigné les

Donalds (André Champagne) et Alexis (Gabriel Gascon) forment un couple d'amoureux des plus sympathiques dans ce téléroman. Hélas, leur bonheur semble déjà menacé.

LA SEMAINE A

Radio S.-Coeur

(du 17 au 22 décembre 1956)

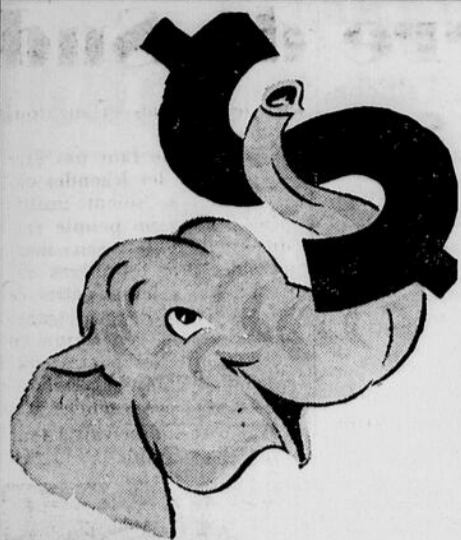
LUNDI et MARDI:
P. Wilfrid Girouard, s. j.: "Parole des talents".

MERCREDI et JEUDI:
P. Jean-Marie Rochelleau, s. j.: I — "Abraham; un homme de foi"; II — "Venez, divin Messie".

VENDREDI:
Père Gérard Tremblay, s. j.: "Une audience de S. S. Pie XII".

SAMEDI:
P. Emile Muller, s. j.: "Revi-vre l'Évangile".

A L'OCCASION DES FETES
Votre Portrait
sera le **CADEAU** le mieux apprécié.
Studio Régnald Gagné
PHOTOGRAPHE DIPLOME
34, rue de la Gare. — Téléphone: 397-W
(Pharmacie de Montmagny, 2ième étage).



Vérifiez ces superbes Valeurs d'occasion

CHEZ CO-OP TEL.: 487 St-Thomas Montmagny

Spéciaux pour les Fêtes — Livraison gratuite

UNE PIECE
D'ARGENTERIE
REVELATION
dans chaque boîte de

BONUS

10¢ DE RABAIS
FORMAT GEANT
.71

5¢ DE RABAIS
FORMAT REGULIER
.36



Chocolat "Ganong", bte de 5 lbs — \$2.35

HOLIDAY ASSORTI

Chocolat Drop, "Westons" 3 lbs — \$1.00

Boules de coco "Ganong", la lb — 55¢

Chocolat Drop "Fournier" 3 lbs — .85

Grandes variétés de bonbons et chocolats - A BAS PRIX

Chocolat Buds, Macarons, Wafers - 1 lb .59- 5 lbs 2.79

Cerises glacées "Co-Op" Rouge 2 pr .55 Verte 8 oz — .29

Cerises rouges, Jarre — 6 oz .23 Jarre 16 oz — .49



Dattes louses 2 lbs — 35¢- 5 lbs — 79¢

Salade aux fruits "Co-Op", 28 oz — 41¢

Cut Mixed Peel "Co-Op", bte 8 oz — 2 31

Asperges longues "Co-op", bte 12 oz — 35¢

Farine "Robin Hood" — Sac de 7 lbs .49

UN SPECIAL

CHEER

8¢
DE RABAIS
FORMAT GEANT

.71

Café Instant "Co-Op" Jarre 2 oz .54¢ — Jarre 6 oz 1.54

Tomates "Co-Op", 28 oz 3 btes — 85¢ — à la caisse — \$6.50

Gruau "Robin Hood" Sac de 5 lbs .52 Sac de 20 lbs 1.75

Peanut Grumble, la lb — — — .39 | CRISCO 3 lbs \$1.05

Corn Flake "Kellog" 12 oz — 2 btes .45 | FLUFFO 1 lb .27

Cigarettes 3 paquets de 20 — \$1.00 | FLUFFO 18 lbs 5.10



Les Seigneurs de la Rivière du Sud

Par Chs-M. Letarte

Dessin: M. Marquis.

La Corriveau a-t-elle tué son premier mari ?

Les faits et la légende.

Comme nous l'avons déjà écrit, le premier mariage de Marie Josephite Corriveau fut célébré le 10 septembre 1749 avec Charles Bouchard, fils de Nicolas Bouchard de la seigneurie de St-Thomas. — Rappelons que onze ans plus tard, Charles Bouchard décédait d'une façon inattendue. Une rumeur persistante insinuant que la femme Corriveau avait tué son mari pendant son sommeil, se répandit peu de temps après la mort de celui-ci. Il est curieux que la justice de cette époque n'ait fait aucune enquête pour s'assurer de la vérité ou de la fausseté de cette accusation. Cependant, il ne serait pas surprenant que la disparition de Bouchard fut dû à un premier crime de Marie Josephite puisqu'elle y aurait trouvé davantage marqué.

Nous avons découvert le contrat de mariage de Charles Bouchard et de Marie Josephite Corriveau. Il avait été passé devant le notaire Pierre Rousselot, le 15 novembre 1749. Dans cette acte, le futur mari était décrit comme mineur âgé de 23 ans, et la future épouse, comme mineure âgée de 17 ans. Comme il était d'usage au dix-huitième siècle, les époux se mariaient en communauté de biens suivant la coutume de Paris. Ils n'étaient pas cependant responsables des dettes contractées par l'un ou par l'autre. Cependant entraient dans la communauté tous les biens meubles et immeubles et même, comme le dit le contrat: "chacun les droits et prétentions à eux appartenant". Le futur époux était propriétaire d'une terre d'assez bonne dimension puisqu'elle contenait cinquante-cinq arpents en superficie. Cette terre située "dans le village de St-Jean, paroisse de Saint-Vallier", était bornée au sud-ouest à Martin Leblond, au nord-est à Prixque Bélanger et elle était complantée en bois debout. Quant aux biens de la future, ils

consistaient principalement dans les droits qu'elle pouvait prétendre dans les successions de son père ou de sa mère. De plus Bouchard garantissait à sa future femme un douaire de trois cents livres, quitte de toutes dettes et il grevait ses immeubles d'une hypothèque pour assurer le paiement de ce douaire.

Plus loin, l'acte mentionné que les futurs époux se faisaient mutuellement donation de tous leurs biens, meubles et immeubles, présents et futurs. Le premier mourant laissait au survivant la jouissance viagère des dits biens à la charge de les conserver en bon état jusqu'à son décès. En outre, le contrat de mariage prévoyait que cette donation mutuelle de l'usufruit des biens finirait avec la mort du dernier survivant "s'il n'y avait aucun enfant vivant procréé du dit mariage auquel cas, s'il y a des enfants vivants la présente donation viagère et mutuelle sera nulle et d'aucun effet."

Cet acte, dûment enregistré à la Prévôté de Québec était signé, en présence du notaire par Jacques Corriveau, M. Bolduc, Etienne Rémillard, Joseph Corriveau et Marie Josephite Corriveau Rémillard.

Le ménage Bouchard-Corriveau eut-il des enfants? Nos recherches dans les registres de St-Vallier nous permettent de répondre dans l'affirmative. Durant les onze années de son mariage, Charles Bouchard présentait au baptême deux enfants: une fille, née le 10 mars, dix-sept cent cinquante-deux, qui reçut le nom de Françoise. Son parrain, qui a signé à l'acte officiel, fut Joseph Corriveau, son grand-père maternel.

Quant au second enfant, il fut baptisé le 6 février, mil sept cent cinquante-quatre. C'était encore une

filles qui "fut nommée" par son parrain Etienne Rouillard, fils, "Marie Angélique". La marraine portait le nom de Marie-Ursule Roy.

L'officiant, dans les deux cérémonies fut l'abbé Pierre Leclair. Ce prêtre avait été nommé curé de St-Vallier en 1722 et devait y mourir en 1761, à l'âge de 74 ans. Il fut inhumé dans le sanctuaire, du côté de l'épître.

La femme Corriveau avait donc intérêt à survivre à son mari, puisqu'elle héritait de tous ses biens à la mort de celui-ci. Et n'avait-elle pas connu, dans l'intervalle, Louis Dodier, dont elle devait faire son mari quinze mois plus tard? Les voisins des Bouchard avaient certainement des soupçons sur la moralité de la femme, puisqu'ils l'accusaient, peu de temps après le décès de son mari, d'avoir tué celui-ci pour s'en débarrasser. Au surplus, Dodier était beaucoup plus jeune que Bou-

chard, puisqu'il n'avait que 26 ans alors que le premier mari en avait trente-quatre. Tout cela forme une chaîne

tes les époques et sur tous les continents.

Aussi il ne faut pas être surpris que les légendes canadiennes se soient multipliées. Chez un peuple traditionaliste, les récits merveilleux que les mères racontaient à leurs petits le soir à la veillée, se transmettaient de génération en génération. Nos poètes eux-mêmes se plaisaient à chanter en vers ces légendes.

Voici ce qu'écrivait à leur sujet l'honorable P. J. O.



Sur son parcours, à la Pointe-de-Lévis, un petit goûter...



L'horreur du spectacle de la Corriveau s'enfuir... suspendue dans sa cage de fer le fait



S'illusionnant qu'elle s'est agrippée après lui, François entend la voix de la Corriveau qui lui dit: 'Fais-moi plaisir de

me mener danser avec mes amis de l'île d'Orléans.'

de présomptions mais la preuve en reste à faire. De tout cela et des faits qui ont suivi, on peut conclure que la femme Corriveau était un monstre capable de n'importe quel crime. La façon atroce et bestiale avec laquelle elle assassinait Louis Dodier et les ruses qu'elle employa pour échapper au châtiment, nous prouve bien qu'elle était une criminelle née consciente et qu'elle n'avait pas volé sa mauvaise réputation ni sa fin effroyable.

LA LEGENDE

On a dit beaucoup de choses sur la légende. On l'a appelé "la mère de l'histoire". On a même ajouté que "l'histoire nous faisait connaître les hauts faits d'un homme ou d'un pays, mais que la légende seule nous dévoilait l'âme d'un peuple". Et cela est vrai à tou-

Chauveau, poète et homme politique éminent de notre race.

"Légende, doux récits qui berciez mon enfance. Vieux contes du pays, vieilles chansons de France "Peut-être un jour hélas! vos accents ingénus. "Vous vous tairez, ou bien l'écho de votre muse. "Ira s'affaiblissant partout où l'on abuse. "De ce grand vilain mot, si plein d'illusion, "Et trop long pour mes vers: Civilisations.

Nos conteurs, à l'imagination fertile, on les retrouvait un peu dans chacune de nos paroisses rurales. Ils aimaient le merveilleux et rien ne leur plaisait autant que de faire, à l'occasion, tressaillir de crainte leur auditoire. Et cela était relativement facile, car il ne faut pas oublier que nos ancêtres étaient très supers- (Suite à la page 12)

EN ROUTE VERS L'AFRIQUE

par le Rév. Père Pierre Proulx Père Blanc d'Afrique

(Exclusif au Courrier de Montmagny)

Lundi le 3 septembre

Je me suis réveillé à un quai de Port-Saïd ce matin. Il y a déjà plusieurs Egyptiens sur notre navire. Selon leur loi, ils ont le privilège de monter à bord des navires qui sont ancrés chez eux. Donc rien à y faire, sinon de fermer à clef nos cabines. C'est ce que je fais.

Pendant le déjeuner, le capitaine nous annonce de bonnes nouvelles: "Ceux qui désirent aller à terre peuvent y aller jusqu'à 9 h. 15 (juste pendant le déjeuner à bord du bateau. Il n'a pas l'air à désirer voir un grand nombre de passagers aller à terre). Nous repartons via le Suez Canal à 10.30 h. avec un convoi. Entretemps, on nous annonce un "show" à bord du bateau, sur le pont de la première classe. J'y vais et je vois un magicien accomplir toutes sortes de prodiges devant nous. Il était très habile. Il fait rire tout le monde, même les plus sérieux, avec ses tours. Pour finir, il nous dit de compter jusqu'à 3 et de dire "Va-t-en". Nous faisons cela et à "Va-t-en", il s'en va. Cependant, il avait eu soin de faire une petite collecte auparavant. Pas bête, n'est-ce pas.

Après je regarde du pont les brueses chaloupes de petits commerçants égyptiens. Ils nous offrent de tout: des fruits, des mouchoirs, des tapis, des tabourets, etc. Il ne faut jamais accepter les prix qu'ils nous demandent, car ils commencent toujours très haut. D'ordinaire, ils coupent leurs prix quand ils ont peur de perdre des clients probables. Ils parlent assez bien l'an-

glais. C'était drôle de les voir interpellés les passagers sous différents noms: Hé, Mr McKintosh! Hé, Mr McGovern! Hé, Mrs McGregor ou McKenzie. Ils sont forcés de se retirer vers les 10 heures car le "Warwick Castel" s'appête à lever l'ancre. Certains semblent avoir fait un peu d'argent, certains autres paraissent plutôt déçus. Ils nous ont trouvés un peu trop mesquins.

A 10 heures 30 nous nous alignons à la suite de notre convoi; nous sommes le troisième d'un convoi de sept navires. Peu après nous sommes dans le Canal de Suez.

Je passe la plus grande partie de la journée sur le pont à regarder l'égypte qui nous enveloppe de chaque côté du Canal. Le Canal lui-même est intéressant, bien qu'il soit chaud. Il est large et bordé d'un mur de pierres en pentes. C'est une vraie merveille d'avoir réussi à contenir un tel canal entre la Méditerranée et la Mer Rouge. Les deux rives étaient sablonneuses et dépourvues de toute végétation. Pauvres égyptiens, nous en avons vu plusieurs qui travaillent tout près du canal à réparer le mur de pierres. Ils devaient cuire sous ce soleil de feu.

A un certain endroit du Canal, il y a deux branches, l'une à gauche pour les vaisseaux qui viennent de la Mer Rouge et l'autre pour ceux qui y vont. Ils se rejoignent un peu plus loin. Nous avons dû nous arrêter là (de 4.30 h. à 8 h. du soir) pour laisser passer un convoi de plus de 15 navires, la plupart des pé-

troliers et des navires marchands. Ensuite, ce fut notre tour.

Comme vous voyez, le Bon Dieu est vraiment bon. Il a tout bien arrangé et nous serons bientôt dans la chaude Mer Rouge. Notre voyage sera raccourci d'une journée dû à notre rapide départ de Port Saïd. Maintenant nous commençons la plus chaude partie de notre voyage: la traversée de la Mer (pas à pieds, vous comprenez).

Londres-Port Saïd: 3.670 milles marins. Nous ne nous arrêtons pas à Suez, le long du Canal qui porte son nom. Le prochain arrêt sera Port Soudan dans la mer Rouge.

Décès de M. Ernest Lapointe

M. Ernest Lapointe, propriétaire de l'épicerie Ernest Lapointe, de la rue de la Couronne, à Québec, époux de dame Lucia Ferland, est décédé lundi, à l'âge de 68 ans.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, ses fils: le Dr Gaston Lapointe, de Chicoutimi; MM. Armand, Florian, Yves, Paul et Claude Lapointe; ses filles; Mmes Rita et Yolande Lapointe, Mme Gabriel Gilbert (Charlotte), Mme Robert LaRue (Madeleine); ses petits-enfants: le sergent Luc Lapointe, de Chicoutimi; Simone et Denis Lapointe, Michel, Lise et Nicole Gilbert, de Grand'Mère; Jean-François LaRue, Pierre et Marie Lapointe, ses frères; MM. Léo Lapointe, de Montréal; Georges et Rodolphe Lapointe; ses soeurs Mme Napoléon Gosselin, Mme Emile Hébert, Mlle Armandine Lapointe, Mme Henri Boulet, de Montmagny; Mlle Edith Lapointe; ses gendres: MM. Gabriel Gilbert, de Grand'Mère; Robert LaRue; ses belles-filles: Mme Gaston Lapointe, de Chicoutimi; Mme Armand Lapointe, Mme Florian Lapointe, Mme Yves Lapointe; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Léo Lapointe, de Montréal; MM. Emile Hébert, Henri Boulet, de Montmagny; Mlle Corine Ferland et plusieurs cousins, cousines, neveux et nièces.

Nos plus sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

Passe-partout

(Suite de la page 7)

Plus de mille figurants tous ouvriers, paraissent dans diverses séquences du film dont plusieurs ont été tournées avec la collaboration de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada et de la compagnie Forano de Plessisville.

Rien n'a été négligé pour donner à ce film le réalisme de la vie des ouvriers canadiens, de 1936 à 1947, alors que dans la plupart des régions les syndicats naissaient et acquéraient de l'autorité.

Les deux épisodes d'Alfred J. seront télédiffusés, les 16 et 23 décembre, de 2 à 2.30 hrs par CFCM-TV.

Gratifications accordées plusieurs titulaires du district No 510

Par l'entremise de M. Alphonse Lebel, inspecteur d'écoles, M. le Surintendant vient de faire parvenir une gratification de vingt dollars (\$20.00) à chacun des titulaires suivants du district No. 510 pour leurs succès obtenus dans l'enseignement durant l'année 1955-56: Frère Henri-Louis, s.c., Collège du Sacré-Coeur, Montmagny; Mlle Louise Dumas, Collège Sacré-Coeur, Montmagny; Soeur Ste-Solanges, Couvent C. N. D., Montmagny; Soeur Ste-Florence, Ecole St-Thomas, Montmagny; Mlle Carmen Dion, Ecole St-Thomas, Montmagny; Soeur M. de l'Annonciation, Ecole St-Mathieu, Montmagny; Mme Thérèse Samson-Beaumont, Eco-

le No. 3, St-Thomas, Montmagny; Frère Barthélémy, m. Collège de Cap St-Ignace; Soeur Marie-Denise, Couvent de Cap St-Ignace; Soeur Ste-Hélène-de-la-Croix, Couvent de Ste-Apolline; Soeur Ste-Rita, Couvent de Lac Frontière; Mme Gérard Caron, école No. 7, St-Adalbert; Soeur Joseph-Noël, Couvent de St-Marcel; Soeur Ste-Thérèse-de-la-Paix, Couvent de St-Cyrille; Mme Edouard Lord, école No. 3, St-Cyrille; Soeur Aimée-de-Jésus, Couvent de St-Eugène; Frère Rosaire, e.c., Collège de L'Islet; Soeur Ste-Marthe-du-Sauveur, Couvent de L'Islet; Mlle Lucille Ménard, école No. 1, L'Islet.

Sincères félicitations à tous.

SPECIALS CHEZ AMEDEV GIASSON

ÉPICIER-BOUCHER

76, rue la Gare — Téléphone: 367-W — Montmagny.

VIANDES DE QUALITE

Nous avons à vous offrir des dindes de toutes pesanteurs, de 6 à 20 livres. — (Pesées vides). —

Prix à partir de .49 cents la livre.

- Poules de 5 à 6 livres39 la livre
- Lard haché49 la livre
- Devant de boeuf, de 85 à 125 livres18 la livre



Voyez donc ce qu'on a laissé pour moi!

 VOTRE MARCHAND BRIDAL BELL AUTORISÉ

Bijouterie Raymond Enr.

64, St-Jean-Baptiste, Montmagny.

Pour Elle \$125.00

SUGGÈRE UNE
Bridal Bell
BAGUE À DIAMANTS
CHOISIE DANS SON STOCK COMPLET

Pour Lui \$125.00 et plus

Dansant de joie ce Noël



Quels que soient les fonds dont vous disposez... quel que soit votre goût, nous avons un stock complet de belles Bagues à Diamants Bridal Bell cotées de \$37.50 à \$850.00. Choisissez-en une pour l'être que vous chérissez le plus.

FLEURS DE NOEL... un cadeau toujours apprécié

Choix de:

GROS CHRYSANTHEMES ROSES DE NOEL
OEILLETS CHOISIS, POMPONS ASSORTIS

AUX VARIETES YOLANDE ENR.

24, rue St-Jean-Baptiste,

Tél.: 260

COMMANDEZ DES MAINTENANT



Le Courrier DE LOUISE

—M. et Mme Camille Petit, de Montréal, ont passé quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Alfred Lislois.

—M. Raymond Lislois est revenu d'un voyage d'une semaine à Montréal.

—M. et Mme Henri Boulet, épiciers; M. et Mme Léo Boulet, M. Patrice Boulet ainsi que Mme Emile Riy, étaient de passage à St-Paul dernièrement où ils ont assisté aux funérailles de Mme Ovide Langlois.

—M. et Mme Emile Bélanger, Mlles Françoise et Madeleine Bélanger, ainsi que M. Majella Bélanger, étaient de passage à Montréal, à l'occasion du mariage Bélanger-Drolet.

—M. et Mme Aldéric Lallemand et Mme Jean Stampfer, de Montréal, étaient récemment de passage chez Mme Roland Labonté et chez M. Théodule Bernier.

MARIAGE

A Montréal, samedi, le 1er décembre, a été béni le mariage de M. Benoît Bélanger, fils de M. et Mme Emile Bélanger, de notre ville, à Mlle Jacqueline Drolet, fille de M. et Mme Alfred Drolet, de Montréal.

C'EST DU CHANTAGE

Une équipe de vendeurs circule actuellement dans notre ville pour offrir aux gens une édition de la bible. Nous ne sommes absolument pas contre l'achat de ce très bon livre, mais la tactique de vente de ces messieurs est plus ou moins

recommandable. Ces derniers pratiquent un mode de chantage inconcevable en incitant les gens, par de fausses représentations, à acheter un livre qu'ils n'auraient pas l'intention ou les moyens de se procurer même aux conditions suggérées de .60 cents par semaine. On va même jusqu'à emprunter le nom de M. le Curé pour obliger les gens.

Nous avons entendu l'annonce faite au prône dernièrement par M. le Curé, à ce sujet et avons constaté qu'il n'a mis personne dans l'obligation d'acheter cette bible. Il a même ajouté qu'une bible de \$3.00, \$6.00 ou \$10.00 était tout aussi bonne que celle d'une valeur de \$35.00 ou plus. Il n'y a pratiquement que la qualité de la reliure et quelques explications additionnelles qui diffèrent.

Ces vendeurs dépassent le point de vue de M. le Curé lorsqu'ils mentionnent qu'on ne peut être bon catholique si on ne possède pas une bible. Ceci est faux et personne n'est tenu de déboursier, pour ce volume, \$35.00, s'il n'en a pas l'intention, même si ce montant peut être payé par versements.

Les vendeurs qui se présentent avec un tel manque de savoir-vivre et de conscience en employant de telles méthodes pratiquent le chantage, pur et simple, en vue de forcer une vente; ils doivent être mis à la porte sans scrupules.

NAISSANCES

GAUDREAU. — Le 10 décembre, à St-Mathieu, a été baptisé Joseph-Alfred - Claude, enfant de M. et Mme Joseph Gaudreau (Annette Collin). Parr. et marr., M. et Mme Alfred Gaudreau, grands-parents de l'enfant.

BOULET. — A M. et Mme Raymond Boulet (Yvonne Fortin) est né un fils baptisé le 2 décembre, sous les prénoms de Joseph-Yvon-Pierre. Parr. et marr., M. et Mme Joseph Boulet, grands-parents.

JALBERT. — M. et Mme Edgar Jalbert (Adrienne D'Aigle) annoncent la naissance d'un fils, Joseph-Albert-Odilon, baptisé le 5 décembre. Parr. et marr., M. et Mme Odilon Collin.

MESSERVIER. — Marie-Françoise - Marcelle, baptisée le 7 décembre, enfant de M. et Mme Jean - Paul Messervier (Eliane Laflamme). Parrain et marraine: M. et Mme Henri Kirouac.

TONDREAU. — A St-Mathieu, le 8 décembre, a été

baptisé Joseph - Jean - Louis, enfant de M. et Mme Jean - Baptiste Tondreau (Diana Coulombe). Parr. et marr., M. et Mme Louis Fournier.

FORTIN. — AM. et Mme Robert Fortin (née Gilberte Després) est né un fils Joseph-Antoine-Yves, baptisé le 8 décembre. Parr. et marr., Antoine Boulanger et Diane Bernier.

RIVERIN. — A St-Thomas, le 2 décembre, a été baptisée une fille à M. et Mme Ra-

phaël Riverin (née Colette Fillion), sous les prénoms de Marie-Alice - Colette - Hélène. Parr. et marr., M. et Mme Egide Fillion, grands-parents de l'enfant.

RICHARD. — M. et Mme Albert Richard (née Mariana Lapointe) annoncent la naissance d'un fils, Joseph-Ovila-Gaetan, baptisé le 4 décembre. Parr. et marr., M. et Mme Ovila Richard, oncle et tante.

ROBIN. — Le 8 décembre a été baptisée une fille, Marie-

Lucille-Sylvie - Danielle, enfant de M. et Mme Paul-Emile Robin (Délina Fortin). Parr. et marr., M. et Mme Gérard Fortin, oncle et tante.

DUBE. — Joseph-Alexandre-Alain, baptisé le 13 décembre, enfant de M. et Mme Albert Dubé (Rita Morin). — Parr. et marr., M. et Mme Alexandre Morin, oncle et tante de l'enfant.

Il y a plus de lacs dans le Nord Canadien que dans toutes les autres parties du monde réunies.



En toute occasion on préfère...

une MOLSON généreuse et légère!

Quand vient l'heure de la détente, rien ne vous rafraîchit les idées comme une Molson! Vous aimez la saveur inimitable de cette bière généreuse: entre les repas et aux repas, c'est le rafraîchissement par excellence! C'est pourquoi tant de Canadiens disent:

"Une MOL pour moi!"

La bière favorite de chez nous



Donnez la joie d'entendre

un nouveau **ZENITH** Appareils acoustiques de qualité.

Plus de gens portent un Zenith que n'importe lequel autre appareil auditif.

— Dépositaire —

Pharmacie Bergeron

50, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny.
295, rue du Pont, — Québec.
10 jours d'essai gratuit.

SERVICE GRATUIT

du posage de prélatrs, tapis ou tuiles achetés de

BERTRAND BLANCHARD

19, rue St-Jacques — Montmagny

Vous ne payez que le prix courant. Pour échantillons ou estimé, venez ou téléphonez à 277-W.

S. BOUFFARD LTEE

AGENT DISTRIBUTEUR

125, rue Fraser, Lévis, Tél.: TE 7-1834

Dr. Marcel Laverdiere
B.A., D.D.S.
Chirurgien-Dentiste
28, rue de la Gare
Tél.: 293 — Montmagny.

Tél.: 53
Dentiste
Dr J.-L. Lavallée
Chirurgien-Dentiste
39, St-Jean-Baptiste, Montmagny

Dr. Emm. Gobeil, O.D.
OPTOMETRISTE
— Edifice Allard —
Montmagny — Tél.: 43

G.A. PARIS, D.C.
Chiropraticien
103, rue de la Gare
Tél.: 823
MONTMAGNY

Dr Antoine Fiset
Médecine générale
Obstétrique
8, rue St-Jean-Baptiste
(Face à l'église St-Thomas)
Tél.: 755 — Montmagny

Spécialiste
à Montmagny: le samedi,
A L'HOTEL-DIEU
Dr Paul Bigué
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge.
449, 3e Avenue — Québec

Téléphone: 72 (Edifice Allard)
Paré & Daveluy
Avocats
Jules Paré, Robert Daveluy
Rue St-J.-Baptiste, Montmagny.

Transport Général — Pierre — Sable
Gravier à ciment
Excavation — Terrassement — Remplissage
PAUL BRETON
11, rue Taché — Tél.: 279-w — MONTMAGNY

Comptables agréés.
Caron, Corriveau, Renaud & Cie, C.A.
Lionel CORRIVEAU, M.S.C., R.I.A., C.A.
86, rue de la Gare — Montmagny — Téléphone: 73
Résidence: 29, rue de l'Anse. — Tél.: 702
MONTMAGNY — RIVIERE-DU-LOUP

Pour toutes vos assurances...
CONSULTEZ
PHILIPPE ROY INC.
courtiers d'assurances agréés
MONTMAGNY
BUREAU: 192, rue St-Jean-Baptiste
RESIDENCE: 5, rue St-Joseph — Tél.: 240
Tél.: 92

Bureau: 13, Palais de Justice, Montmagny. Tél.: 722
Résidence: 24, Ste-Brigitte, Montmagny.
Raymond Lortie
B.A., D.W.S.A., M.W.S.A.A.
Commissaire de la Cour Supérieure
Organisation — Administration — Tenue de livres.
MONTMAGNY — BELLECHASSE — L'ISLET

Les Seigneurs...
(Suite de la page 9)
titieux. Descendants de Normands ou de Bretons, ils avaient conservé ces croyances naïves qui ne sont plus de mode de nos jours. La plupart croyaient à la sorcellerie, et ils craignaient par dessus tout les revenants aussi bien que les feux follets, les lutins et autres inventions du même acabit.
L'histoire de la Corriveau, de ses crimes et de sa fameuse cage d'acier avaient donné ample matière aux conteurs pour fabriquer des histoires à leur mesure. Ils aimaient effrayer leurs auditeurs en amplifiant les faits pour leur donner plus de sel et y ajouter tout le merveilleux possible.

Gilles Audet
arpenteur-géomètre
ingénieur forestier
Edifice Banque Provinciale
28, rue St-Jean-Baptiste
Tél.: 732
Bureau à Montmagny:
lundi, de 9 h. 30 à 6 h.
88, Ave Turnbull — Québec
Tél.: 3-2431

Bureau: 592 Rés.: 767
Gonzague BELANGER
NOTAIRE
Assurances Générales
4, St-J-Baptiste, Montmagny.

7, rue du Palais de Justice
C.P. 11 — Montmagny
Lemieux & Proulx,
—Enr.—
Matériaux de construction
Bois brut et préparé
Contreplaqué
BUREAU: Tél.: 340-W
Paul Lemieux Tél.: 340-W

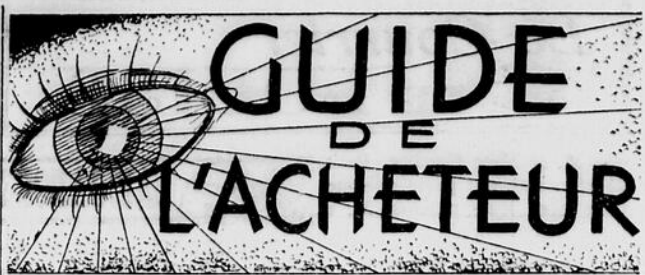
parler de l'histoire du "défunt père de José", raconté par l'ancien seigneur de St-Jean Port-Joli, dans ses "Anciens Canadiens". Il paraît que le brave homme, dit la légende, avait laissé la ville pas mal tard; il s'était même divertit, comme l'on disait alors, à "pintocher" tant soit peu avec ses connaissances de la Pointe-Lévis. Il aimait un peu la goutte, dit l'histoire, et quand il voyageait, il emportait toujours un flacon d'eau de vie dans son sac de loup marin.

Mais laissons la parole à l'auteur de cette aventure. "Si donc, José, que le défunt père, tout brave qu'il était, avait une si fâcheuse peur, que l'eau lui dégouttait par le bout du nez, gros comme une paille d'avoine. Il était là, le cher homme, les yeux plus grands que la tête, sans oser bouger. Il lui sembla bien qu'il entendait derrière lui le tic tac qu'il avait déjà entendu plusieurs fois pendant la route; mais il avait trop de besoin par devant, sans s'occuper de ce qui se passait derrière lui. Tout à coup, au moment où il s'attendait le moins, il sent deux grandes mains sèches, comme des griffes d'ours, qui lui serrèrent les épaules; il se retourna tout effarouché, et se trouva face à face avec la Corriveau, qui se grappignait amont lui. "Elle avait passé les mains

A VENDRE
Charrue pour labourer
2 raies,
1 faucusse,
1 faux de 6 pieds et demi,
1 grand rateau de 10 pieds,
1 banc de scie équipé,
1 chargeuse à fumier,
1 herse à disque double,
1 charrette en V pour la neige,
vois de 6 pieds,
1 souffleuse à neige avec
attachement à tracteur,
1 tracteur formel C,
1 autre souffleuse de 6 pieds
avec moteur Wisconsin.
Pour informations, s'adresser à:

Les Immeubles
Montmagny, Enr.
Robert BERNIER, gérant,
3, rue St-Magloire,
— Tél.: 105, Montmagny.

AUBAINES
A Cap-St-Ignace Station.
COMMERCE général à vendre à Cap-St-Ignace Station, à très bon prix.
A Montmagny.
MAISON, 2 logements, située sur la 5e Rue, grand terrain.
DEUX TERRAINS situés rue Collin, grandeur 45' x 95'.
TERRAIN à vendre dans le Quartier Industriel.
BELLE PROPRIÉTÉ neuve avec grand terrain, située près de l'hôpital de Montmagny.
PROPRIÉTÉ avec restaurant dans le centre des affaires à Montmagny. Pouvant servir de maison de pension.
PROPRIÉTÉ située Boulevard St-Nicolas, 2 loyers. A bon marché.
PROPRIÉTÉ à l'état neuf, 2 loyers, à vendre. Située près de l'église, avec revenu de \$45.00 par mois.
UNE MAISON neuve à vendre, 23' x 36' rue Du Peuple, avec terrain de 175' x 75'.
TRES BEAU TERRAIN sur l'Avenue des Erables, — 50' x 93'.
RESTAURANT bien situé avec loyer, conviendrait à un couple qui désirerait augmenter leur revenu, à un prix convenable.
DEUX GROSSES TERRÉS avec roulant, situées près de Montmagny.
PROPRIÉTÉ neuve avec 87' x 240' de terrain, située sur la rive nord de la Rivière-du-Sud.
QUATRE TERRAINS à bon marché, situés près de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.
COMMERCE SNACK BAR établi depuis longtemps. Gros chiffre d'affaire. Bien situé dans la ville.
BELLE PROPRIÉTÉ avec grand terrain, sur la rue St-Pierre, — Bonnes conditions.
POUR RENSEIGNEMENTS CONCERNANT DES OFFRES, S'ADRESSER A:
Les Immeubles
Montmagny Enr.
Robert Bernier, gérant
3, rue St-Magloire,
Tél.: 105, Montmagny.



A VENDRE
Restaurant, comptoir lunch, situé sur la rue St-Jean-Baptiste très bonne clientèle. Cause de vente: ouverture d'un autre commerce. S'adresser à Tél.: 37.
Poêle de marque "Vogue" de Bélanger. En fonte, à l'état neuf. S'adresser à M. Joseph Montminy, 17 rue St-Ignace, Tél.: 244w.
Equipement de restaurant ou de roulotte comprenant: Poêle à patates frites. Poêle à hot-dogs, cafetières, tranche-patates, peuleuse à patates, etc. S'adresser à M. Léo Langlois, 11 rue Champlain, Tél.: 616w.
1 paire de patins de fantaisie blancs, de marque Samson, grandeur 7 points. Aussi, 1 paire de skis et bâtons en aluminium. S'adresser à Tél.: 783.
Cinquante à soixante tonnes de foin de première qualité. Prix raisonnable. S'adresser à Tél.: 608w ou à Réal Paradis, R.R. 1 Montmagny.
Un habit, 12 à 14 ans. — S'adresser à tél.: 691.

A LOUER
Bureau à louer en haut de la Pharmacie Montmagny, 36 rue de la Gare. Tél.: 343.
Logement à louer près de la station. S'adresser à Mme Lorenzo Fradette. Tél.: 57w.
Logement neuf situé sur la rue de la Fabrique. S'adresser à Germain Laberge. Tél.: 422w.
Chambre à louer, centrale, deux fenêtres et toilette privée, eau chaude, entrée privée. Convient pour homme d'affaires seulement. S'adresser à: Mme Armand Côté, rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 87.
Logement très propre situé au No 50 de la 3ième Avenue. A vendre: Fournaise à l'huile en bon état, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Edgar Fortin, 12 rue Collin.
Logement 4 pièces. En très bonne condition. S'adresser à 24 rue St-Pierre. Tél.: 254 ou 254w.

DEMANDE
Conseillères en beauté requises par importante compagnie. Pour temps plein ou partiel. Aucune expérience requise. Cours gratuits. Ecrire Doraldina Cosmetics, Station T - dept 46 - Montreal, ou téléphoner à 528.
Occasion unique pour commerce profitable. Nous disposons d'une localité vacante, pour un homme ambitieux de devenir indépendant et marchand prospère. Produits de la plus haute qualité et de réputation internationale. Produits annoncés notoirement dans les grandes revues. Pas de déboursés. Gros revenu dès le début. Crédit généreux aux personnes responsables. Programmes d'assurance-vie gratuite. Automobile ou camionnette nécessaire. Ne manquez pas cette occasion, écrivez à la Compagnie J. R. Watkins 350 rue St-Roch, Montréal, Québec.
Commerce Rawleigh maintenant vacant dans le comté de Montmagny. Commerce bien établi. Excellente occasion. Plein temps. Ecrire immédiatement, Rawleigh's Dept. K-525-189, Montréal, P.Q.

ACHETEURS DE POUSSINS
Commandez dès maintenant vos poussins approuvés et obtenez un escompte pour commande hâtive. Livraison immédiate. Chaque producteur est certifié par le gouvernement. Certificat de santé donné avec chaque expédition. Demandez votre catalogue et liste de prix de 1957 ainsi que le pamphlet de 40 pages "Comment élever un meilleur poulailler" à Monkton Poultry Farms, Monkton Ont.

Programmes...
(Suite de la page 7)
6.55 p.m.—Nouvelles.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—Les nouvelles en revue.
7.30 p.m.—Le quart d'heure de Ste-Anne.
7.45 p.m.—A votre santé.
7.55 p.m.—Nouvelles commentées.
8.00 p.m.—Orchestres Barelli et Hélian.
8.30 p.m.—L'heure du bon vieux temps.
8.55 p.m.—Nouvelles.
9.00 p.m.—Orchestre populaire.
9.30 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.50 p.m.—Nouvelles sportives.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.
12.00 p.m.—Fin des émissions.
DIMANCHE
(9.00 a.m. à 12.00 p.m.)
9.00 a.m.—Ouverture.
9.05 a.m.—Musical.
9.30 a.m.—Messe de l'église St-Thomas. (Irradiation).
11.00 a.m.—Clavier magique.
11.15 a.m.—Chronique mariale.
11.30 a.m.—Sur les Champs Elysées.
12.00 p.m.—Angélus.
12.05 p.m.—En diant.
12.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
12.30 p.m.—Sélections populaires.
1.00 p.m.—L'Heure de St-François.
1.15 p.m.—Rythmes Sud Américain.
1.30 p.m.—Succès de la semaine.
1.55 p.m.—Nouvelles.
2.00 p.m.—Les plus beaux récits.
2.30 p.m.—Opéra populaire.
2.55 p.m.—Nouvelles.
3.00 p.m.—Musie-Hall du dimanche.
3.55 p.m.—Nouvelles.
4.00 p.m.—En avant la musique.
4.55 p.m.—Nouvelles.
5.00 p.m.—Nos missions sur les ondes.
5.15 p.m.—Chansonnettes.
5.30 p.m.—Nous entendons jadis.
6.00 p.m.—Programme Guy Lombardo.
6.30 p.m.—Sport Magazine.
6.45 p.m.—Moment musical.
7.00 p.m.—Le chapelet en famille.
7.15 p.m.—RADIO-JOURNAL.
7.25 p.m.—Intermède.
7.30 p.m.—Régat artistique.
8.00 p.m.—Chanteurs populaires.
8.30 p.m.—Paris Star. Time.
9.00 p.m.—Oeuvres Immortelles.
9.30 p.m.—Concert Mantovani.
10.00 p.m.—Résumé des nouvelles.
10.10 p.m.—Musique de danse.
10.55 p.m.—Nouvelles.
11.00 p.m.—Musique de danse.
11.55 p.m.—Nouvelles.
12.00 p.m.—Fin des émissions.
J. Eureka, poste de météorologie et de radio situé à 600 milles du pôle nord, la plus haute température enregistrée a été 67° et la plus basse 63° sous zéro.

SAINT-PAUL

Un beau témoignage d'estime a été rendu, vendredi le 30 novembre à la famille de Mme Ovide Langlois, née Alice Boulet, décédée le 26, à l'âge de 53 ans et 9 mois.

Sa disparition plonge dans le deuil une famille avantageusement connue de la paroisse de St-Paul. Outre son époux la défunte laisse sa mère Mme Vve Ezéar Boulet de St-Paul ses sœurs Mme Lucien Marchand (Lydia) de Montréal et Mme Fortunat Gagné (Rosa) de St-Paul; ses frères M. Henri Boulet, épiciier, de Montmagny; MM. Ovide, Omer et Hector Boulet de St-Paul; ses beaux-frères MM. Fortunat Gagné, Lucien Marchand, Georges Roy de St-Phylémon; Auguste Fontaine de St-Paul; Alphonse Bernard, de Valleyfield, et Arthur Cloutier, des Etats-Unis; ses belles sœurs Mme Henri Boulet (Thérèse Gesselin), Mme Ovide Boulet (Clara Collin), Mme Omer Boulet (Yvonne Fontaine) et Mme Auguste Fontaine.

Elle laisse aussi plusieurs neveux et nièces dont Mère Ste-Anna, postulante chez les Soeurs de la Ste-Famille de Sherbrooke, MM. Edgar Gagné, de Lévis; Fernand Gagné de St-Georges de Beauce; Lucien, Ovide, Rolland, Aimé et René Gagné de St-Paul; Maurice Gagné de St-Just de St-Paul; Paul Emile Marchand de St-Nicolas; MM. Antonio, René, Raymond et Adrien Marchand de Montréal; Hercule, Yvon, Robert, Francis, Jean-Paul et Bertrand Bourlet de St-Paul; Léo Boulet de Montmagny; Roger, Jean-Paul, Lionel et Lorenzo Roy de St-Phylémon; Rolland Boulet de St-Damien et Armand Boulet de St-Paul; Mmes Oscar Doré, de La Tuque; Dona, Isabelle, de Attleboro, Mass.; Georges Chabot de Mont-Louis, Gaspé; Champlain Carrier, Fernand Blais de St-Paul; Fernand Saunier, Beauport; Fernand Pichette, Montmagny; Alphonse Lacroix, St-Fabien; Marcel Gariépy, Québec; Miles Jeanne-Aimée Boulet Ber-

the Gagné et Colette Boulet, St-Paul, ainsi que de nombreux cousins et cousines.

Le service fut chanté par M. l'abbé Gilbert Morin, vicaire, assisté d'un diacre et sous-diacre. Les porteurs étaient tous neveux de la défunte: MM. Ovide Gagné, Maurice Gagné, Hercule Boulet, P. E. Marchand, A. Marchand et J.-P. Roy. M. Léo Boulet portait la croix. Mmes C. Carrier et F. Blais ont fait la quête durant le service. MM. Bertrand Boulet, Donald et Ronald Langlois et Patrick Maite portaient des couronnes de fleurs déposées sur la tombe par la famille ainsi que de nombreuses offrandes de messes, de bouquets spirituels et sympathie. La maison Marcel Rueiland de Montmagny dirigeait les funérailles.

Sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

A l'Hôtel-Dieu de Québec est décédé le 4 décembre M. Wilfrid Mercier époux de dame Marie Lachance à l'âge de 53 ans. La mort est survenue des suites d'un accident de la forêt à Sanmaur il y a quinze jours.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, treize enfants.

Les funérailles ont eut lieu le 10 décembre dans l'église paroissiale au milieu d'une nombreuse assistance de parents et amis.

A la famille en deuil nos plus sincères sympathies.

Fun. de M. Alph. Godbout

Les funérailles de M. Alphonse Godbout, époux de Dame Marie-Rose Couture, ont eu lieu dernièrement en l'église de Ste-Apolline, Cté Montmagny.

M. Godbout est décédé à l'Hôtel Dieu de Montmagny, des suites d'un accident, il était âgé de 25 ans et 10 mois.

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil, ses filles: Francine et Doris; ses parents, M. et Mme Alphonse Godbout; son frère: M. Cyrille Godbout; ses demi-frères: MM. Joseph et Welly Godbout, de St-Apolline, M. Joseph Brochu, de Québec; ses demi-sœurs: Mme Cyrille Marceau (Léa Godbout) de Ste-Apolline; Mme Léonidas Mercier (Marie-Anne Brochu), Abitibi; Mme Léo Duchaine, (Germaine Brochu) de Montréal; Mme Armand Barbeau (Rose-Emma Brochu) de St-Nicolas; Mme Rodolphe Colliastro (Apolline Brochu) de Montréal; Ses beaux-parents, M. et Mme Ovide Couture de Ste-Apolline; ses beaux-frères, MM. Cyrille Marceau, Léo Duchaine, Rodolphe Colliastro, Armand Barbeau, Léonidas Mercier; sa belle-soeur Mme Cyrille Godbout; M. et Mme Rosaire Gagné, M. et Mme Joseph Gagné, M. et Mme Henri Collin, M. et Mme Roger Blondeau, M. et Mme Jean-Marie Gagné, M. Paul Couture, Mlle Julianna Couture, M. E. Couture, Emile, Sylvio, Simonne et Paul-Emile Couture tous de Ste Apolline, ainsi que ses oncles et tantes, neveux et nièces.

Mort de Mme Chs-J.-P. Langlois

Mercredi matin, à l'hôpital St-Joseph de Bellevue, décédait après une longue maladie, Mme Charles-J.-P. Langlois, née Anna Pariseault, à l'âge de 75 ans et 7 mois. Elle était la mère de Mme Jean-Claude Fortin, de notre ville.

Outre son mari, M. Langlois, ancien voyageur de commerce et employé civique, et Mme J.-C. Fortin (Thérèse), Mme Langlois laisse pour pleurer sa perte quatre autres filles et deux garçons: Mme François Jubinville (Marie-Paule), de Montréal; Sr Marie-des-Saint-Martyrs Canadiens (A-drienne), des RR. SS. St-Joseph de St-Vallier, de Québec; Sr St-Charles-Garnier (Graziella), des RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception, missionnaire au Japon; le Major Charles-J.-Roméo Langlois, de la Commission fédérale du service civil, de Montréal et Ottawa; Mme Jean-Marcel Rondeau (Juliette), de Québec; Gérard Langlois, journaliste au "Soleil", et Mlle Alice Langlois. Un fils, le sergent-aviateur Louis-Marie Langlois, est mort au cours d'une envolée aérienne de bombardement durant le dernier conflit mondial.

Mme Langlois laisse également ses belles-filles, Mmes Roméo Langlois (Gisèle Lortie) et Gérard Langlois (Rolande Smith); ses gendres, MM. François Jubinville, Jean-Marcel Rondeau Mlle Alida Pariseault, et Mme et J.-Claude Fortin; ses sœurs: Vve Hectorine Lussier, de Montréal; ses belles-sœurs: Mme Vve Alice Pariseault, de Montréal; Mme Vve Alexandre Côté, de St-Prospier et Mme Roland Bélanger, de Beauport; son beau-frère, M. Roland Bélanger, ainsi que de nombreux petits-enfants, neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée au salon funéraire Arthur Cloutier et Fils, 46, rue St-Cyrille-Ouest, Québec. Les funérailles auront lieu samedi matin en l'église Notre-Dame du Chemin, et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

CAP ST-IGNACE

Naissances

Le 18 novembre a été baptisé Joseph-Marcellin-Yves fils de M. et Mme Martin Boulet (Monique Langlois), Parrain et marraine M. Marcellin Boulet, oncle de l'enfant, et Mme Ernest Boulet, grand-mère de l'enfant.

Le 2 décembre a été baptisé Joseph-Alain-Gaétan, fils de M. et Mme Aimée Gagné (Irène Leblanc), Parrain et marraine M. et Mme Antoine Gagné oncle et tante de l'enfant.

Le 9 décembre a été baptisé Joseph-Benoit-Raymond, fils de M. et Mme Benoit Fortin (Hélène Lévesque), Parrain et mar-

rai M. et Mme Lauréat Bernier oncle et tante de l'enfant.

Décès
Le 1 décembre est décédée à l'âge de 73 ans, Dame Léa Caron épouse de feu sieur Achille Guimont.

Le 2 décembre est décédée à Montmagny, à l'âge de 52 ans, Dame Evelyn Leblanc épouse de M. Léopold Gagné.

Le 6 décembre est décédée à l'âge de 79 ans Dame Emma Lemieux, épouse de feu Sieur Ludger Simoineau.

Le 9 décembre est décédé à l'âge de 25 ans, M. Marius Landry, fils de M. et Mme Achille Landry.

A ces familles éprouvées nous offrons nos sincères condoléances.

Dans tous vos travaux de construction ou de réparation, consultez votre marchand de bois de Montmagny

E. Gendreau, Enr.
10, Blvd Louise
Téléphones:
Rés.: 687-W — Atelier: 845
MONTMAGNY

Toujours en main:
VENEER, toutes épaisseurs, toutes dimensions. ARBORITE, MASONITE, DONACONNA, MOULURES. — Bois brut ou préparé.

Aide mortuaire

\$1,000.00 Objectif \$1,000.00



Si vous êtes dans l'obligation de prendre soin de vos vieux parents sans aucun espoir de remboursement après leur décès... Pour environ \$1.50 à \$2.00 par mois vous pouvez assurer une valeur négociable en tout temps après leur mort, laquelle vous aidera à payer les frais funéraires, hôpitaux, médecins, etc.

Obtenez renseignements supplémentaires à:
Représentants demandés

La Fraternité de l'Association des Trappeurs

La Baie Cté Yamaska, P.Q.

Durant la période des fêtes...

Pour plaire à vos invités, faites ample provision de 7-Up. Achetez la caisse de 24 bouteilles!

Rien de meilleur que Seven-Up!

de KUYPER BLENDED GIN

ANNO 1695

La vraie saveur de Hollande

DISTILLE AU CANADA

Good Year visite Montmagny, dimanche

Etat de la neige

Après la nette journée printanière de mercredi, la neige s'est

enfin décidée à revenir nous rendre visite au grand contentement des skieurs qui commencent à désespérer de pratiquer leur sport préféré cet hiver.

Les données recueillies ce matin par le Bureau Provincial de météorologie d'après l'office de publicité de la Province de Québec, accusent un total de 4" de neige au monte-pente de la Montagne Blanche, rendez-vous des skieurs de Montmagny. Deux pouces et demie de neige sont tombés pendant la dernière chute et celle-ci est "duveteuse". Le monte-pente n'est pas encore en opération. Maximum de la température aujourd'hui: 8° au dessus de zéro.

Dans les autres régions de ski, les conditions de la neige sont meilleures. Au Lac Beauport, le monte-pente est en opération; il y a un total de 11 pouces de neige dont 5 pouces tombés hier. Au Mont Ste-Anne: 13 pouces de neige au total dont 5 pour la dernière chute. A Baie St-Paul: 8 pouces au total dont 4 1/2 pouces pour la dernière chute. A ces trois endroits les conditions de neige sont: poudreuse sur fond dur. Les monte-pente ne sont pas encore en opération au Mont Ste-Anne et à Baie St-Paul.

Commentaires...

(Suite de la page 2)
crues. Le nombre d'arbres de Noël du Canada vendus aux Etats-Unis est passé de 7,400,000 en 1949 à 12,800,000 en 1955.

A peu près le tiers de tous les arbres de Noël vendus dans les Etats-Unis est de provenance canadienne. C'est à Boston, Philadelphie, Détroit, Chicago et New-York que nos arbres trouvent leurs plus importants débouchés. La Nouvelle-Ecosse et le Québec fournissent ensemble 52 p. 100 de tous les arbres exportés, le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique 38 p. 100 et l'Ontario 9 p. 100.

(Par Raymond Lévesque)

Le jour tant attendu où le club Pepsi-Cola de Montmagny qui dorénavant sera connu sous le nom de Tanguay Automobile, doit procéder à l'inauguration de ses activités 1956-57 dans la ligue Intermédiaire de Québec, sera dimanche, le 16 décembre. En effet, le club Good Year sera à l'aréna de Montmagny pour y rencontrer les protégés de l'instructeur Bruyère, à 2.30 heures précises.

Malheureusement, nous ne pouvons vous donner de détails concernant le club Good Year de Québec n'ayant pu en obtenir. En ce qui concerne, le club Tanguay Automobiles de Montmagny, l'équipe semble être au grand complet pour affronter les visiteurs. Dans les filets, tout indique cependant que le gardien de buts Jacques Létourneau sera absent parce qu'il a été embauché par le club Trois-Pistoles de la ligue du Bas St-Laurent pour la saison. Nous n'avons pu obtenir le nom de celui qui doit le remplacer dans les filets. A tout événement, il y en aura un et il se peut que Richard Fortin de St-Pierre soit appelé à occuper le poste. A la défense nous verrons le Robert "Bob" Normand, Maurice Nicole, Fernand Gaudreau, Réal Vézina. L'instructeur Bruyère formera ses lignes d'attaques avec les joueurs Rosaire Bolduc, Léandre Bolduc, Fernand Vallière, Bernard Guay, "Coco" Gravel, Marcel Nicole, et quelques autres encore.

Les amateurs de hockey de Montmagny pourront prendre connaissance avec la nouvelle

LES CLUBS

(Suite de la page 15)
(Gagné, J. Paquet) 5.05
11—F. de Lys: Fortin, (R. Gaumont) 12.36
12—Bélanger: Y. Paquet, (R. Couillard) 13.50
13—Bélanger: Walsh, (D. Caron) 15.00
Pun.: Fortin, 5.31.

édition 1956-57 du club Tanguay Automobiles de Montmagny en se rendant à l'aréna local pour assister à cette joute qui marquera les débuts du club local et des activités de la ligue Intermédiaire de Québec. Donc, amateurs de hockey, ne manquez pas d'assister en grand nombre à cette première joute à l'affiche pour dimanche après-midi, à l'aréna de

Montmagny, à 2.30 heures. Tout indique que quatre clubs seulement feront partie de la ligue Intermédiaire de Québec, à savoir, les clubs Taverne Dorchester, Good Year, Tanguay Automobiles de Montmagny et le Frontenac de la ligue Métropolitaine Junior. Une cédule doit être tracée ces jours-ci et l'on a confiance que les opérations se poursuivront avec succès.

Conseils aux automobilistes

Se montrer très sévère à l'endroit des automobilistes dangereux à Noël et au Jour de l'An n'est pas une tâche agréable pour la police de Montmagny, déclarait aujourd'hui le chef Couillard, ajoutant que le devoir contraint néanmoins le policier à exercer un contrôle rigoureux sur la circulation.

Appuyant la campagne de la Ligue de Sécurité de la Province de Québec à l'occasion des grandes fêtes annuelles, le chef Couillard met tous les automobilistes en garde contre les dangers de la fatigue au volant et des boissons alcooliques. Désireux d'aider ses concitoyens à établir un record parfait de sécurité routière pendant les fêtes, il les invite amicalement à observer ces quelques règles de sécurité routière:

- 1—Mieux vaut laisser votre auto dans votre garage si vous avez l'intention de trinquer aux réceptions. Même si on ne sert pas de boissons alcooliques à la réunion à laquelle vous participerez, il est moins dangereux de voyager en autobus ou en taxi.
- 2—Dès que vous vous sentez trop fatigué, prenez décision de ne pas conduire — même si vous n'avez qu'une courte distance à franchir pour rentrer chez vous.
- 3—Prenez une tasse de café ou un autre stimulant non alcoolique avant de vous installer au volant. Faites des arrêts périodiques pour appliquer cette règle au cours des longs trajets.
- 4—Circulez à vitesse réduite sur les rues et chemins couverts de glace ou encombrés. Mieux vaut subir un retard que de ne jamais se rendre à destination.
- 5—Pendant que vous conduisez, parlez aux autres passagers, mais ne perdez pas la route de vue. Si vous êtes seul, ouvrez votre radio et écoutez une émission de musique entraînante ou des bulletins de nouvelles.
- 6—Laissez une fenêtre ouverte de façon à laisser pénétrer de l'air frais. Cela vous aidera à rester éveillé.
- 7—Soyez plus courtois que jamais pendant les fêtes, surtout lorsque vous serez au volant.

AUBAINES MACHINERIES

1 International TD-24 recon-ditionné, avec Angledozer, \$20,000.

1 Caterpillar D-6, Angledozer et Winch. Reconditionné, \$15,500.

1 Caterpillar D-6, 2 ans, Bull et Winch — reconditionné \$15,500.

1 John Deere avec Angledozer hydraulique \$2,100.

1 Allis-Chalmers TLW Loader sur roues - Bonne condition \$1,700.

1 Oliver DD chenilles Angledozer et Winch \$4,000.

1 Grader Gallion 102. Re conditionné. Moteur UD-14 \$7,200.

Plusieurs tracteurs International, différents modèles, prix et conditions —

Aussi plusieurs tracteurs de marque Caterpillar, Allis-Chalmers, Oliver, Cletrac. Aucune offre raisonnable refusée.

Avant d'acheter, neuf ou usagé, consultez votre maison de confiance.

Chas. Cusson Limitée
1285 Blvd CHAREST
TÉL: MU 3-4448 — QUÉBEC, P. Q.

Servez
Seagram
en toute
Confiance

Seagram's V.O. • Seagram's Golden Gin

Wilfrid Leblanc
MARCHAND GENERAL

Nourriture de marque "QUAKER"

"FUL-O-PEP"
pour tous les animaux de la ferme: porcs, vaches, poules, poulets, dindes.

CIMENT NATIONAL

Spécialités: épicerie, ferronnerie, matériaux de construction, ciment, bardeaux d'asphalte et lamante, papier à couverture, clous, etc.
Assortiment complet les fameuses peintures Golden, Jap-A-Lac et Spread-Satin.

35, rue ST-LOUIS — Tél.: 148 — MONTMAGNY

A L'ATTENTION DES MENAGERES AVISEES

Votre marchand a en mains un assortiment complet de biscuits à la saveur sans égal, et aux mélanges parfaits, ce sont des biscuits délicieux qui sont faits avec soin et délicatesse par des experts en la matière. et ils sont reconnaissables à leur marque déposée qui est:

Biscuits Montmagny, inc.

POTINS **

sur la

** L.N.H.

Par KEN McKENZIE

LE BOSTON EST LE PLUS VIEUX CLUB DES E.-U.

Les Bruins de Boston sont le plus vieux club à représenter une ville des Etats-Unis dans la ligue Nationale de hockey. Les Bruins sont entrés dans la L. N. H. en 1924 et furent le seul club des Etats-Unis pour la saison 1924-25. Les autres clubs des Etats-Unis, les Rangers de New York, les Black Hawks de Chicago et les Red Wings de Detroit furent admis dans la L. N. H. en 1926 et participèrent à la saison 1926-27.

DEUX VICTOIRES CONSECUTIVES A L'ETRANGER

Lorsque les Canadiens de Montréal ont défait les Maple Leafs de Toronto par 4 à 3 à Toronto le 7 novembre, ils sont devenus le premier club de la L. N. H. à remporter deux victoires consécutives à l'étranger cette saison. Les Canadiens avaient battu le Chicago dans la Ville des Vents par 1 à 0, le 4 novembre.

LES JOUEURS QUI COMPTENT LES BUTS GAGNANTS

Six joueurs de la ligue Nationale de hockey ont compté le but gagnant pour leur club respectif dans deux parties cette saison. Il s'agit de Metro Prystai, Gary Aldcorn, Ted Lindsay, Andy Heberton, Johnny Peirson et Dickie Moore.

Les autres joueurs de la L. N. H. qui ont compté le but victorieux pour leur équipe dans les parties disputées avant le 8 novembre sont Henri Richard, Réal Chevrefils, Jean Béliveau, Johnny Wilson, Cal Gardner, Billy McNeill, Dickie Duff, Danny Lewicki (sur un lancer de punition), Guy Gendron, Bert Olmstead, Billy Dea, Tod Sloan, Jerry Toppazzini et Floyd Curry.

LE PREMIER "TOUR DU CHAPEAU" CETTE SAISON

Dickie Moore, l'infatigable ailier gauche des Canadiens de Montréal, a eu l'honneur de réussir le premier "tour du chapeau" de la saison 1956-57 de la L. N. H. Moore réussit trois des quatre buts des Canadiens le 7 novembre, alors que les Habitants l'emportèrent par 4 à 3 sur les Maple Leafs de Toronto.

Cet exploit de trois buts dans une partie n'est pas nouveau pour Moore. Le Montréalais de 25 ans a réussi le "tour du chapeau" plusieurs fois depuis ses débuts avec les Canadiens au milieu de la saison 1951-52. L'adroit joueur d'avant détient aussi le record de la ligue Nationale de hockey pour le plus de points dans une partie de la coupe Stanley. Le 25 mars, 1954, à Montréal, Moore obtint deux buts et quatre assistances pour un total de six points alors que les Canadiens l'emportaient sur les Bruins de Boston par 8 à 1.

JEAN BELIVEAU EST LE PLUS LOURD

Jean Béliveau, le joueur de centre tout-étoile des Canadiens de Montréal, est le plus gros joueur dans la ligue Nationale de hockey. "Le Gros Bill", comme l'ont surnommé les chroniqueurs sportifs du Canada français, mesure 6 pieds, 3 pouces de taille et pèse 205 livres. Il est le plus grand joueur dans la ligue et aussi le plus pesant.

Les clubs "St-Pierre" et "A. Bélanger" sont victorieux dans la ligue Formation

HOCKEY

RESULTATS DE JOUTES

Ligue FORMATION Junior
Dimanche, 9 décembre
St-Pierre, 6, J. O. C. 5
Mercredi, 12 décembre
Fleur de Lys 6, Bélanger 7

Ligue NATIONALE
Vendredi, 7 décembre
Canadiens 3, Chicago 1

Samedi, 8 décembre
Rangers 0, Toronto 0
Detroit 3, Boston 5

Dimanche, 9 décembre
Canadiens 1, Boston 1
Toronto 2, Chicago 1
Detroit 2, Rangers 4

Jeudi, 13 décembre
Toronto 2, Canadiens 6
Rangers 1, Detroit 2
Chicago 2, Boston 3

Ligue PROFESSIONNELLE

Samedi, 8 décembre
Québec 1, Trois-Rivières 2
Shawinigan 2, Chicoutimi 7

Dimanche, 9 décembre
Trois-Rivières 2, Québec 4
Montréal 1, Shawinigan 3

Mardi, 11 décembre
Québec 4, Montréal 2
Trois-Rivières 1, Chicoutimi 3

Mercredi, 12 décembre
Montréal 3, Trois-Rivières 2
Jeudi, 13 décembre
Montréal 0, Québec 4
Shawinigan 3, Chicoutimi 2

PROCHAINES JOUTES

Ligue FORMATION Junior
Lundi, 17 décembre
J. O. C. vs Arts & Métiers
Mercredi, 19 décembre
A. Bélanger vs St-Pierre

Ligue NATIONALE

Samedi, 15 décembre
Boston à Canadiens
Rangers à Toronto
Chicago à Detroit

Dimanche, 16 décembre
Canadiens à Rangers
Toronto à Boston
Detroit à Chicago

Jeudi, 20 décembre
Toronto à Canadiens
Detroit à Boston

Vendredi, 21 décembre
Rangers à Chicago

Ligue PROFESSIONNELLE

Dimanche, 16 décembre
Shawinigan à Montréal
Trois-Rivières à Chicoutimi

Mardi, 18 décembre
Trois-Rivières à Québec
Chicoutimi à Shawinigan

Mercredi, 19 décembre
Chicoutimi à Trois-Rivières
Jeudi, 20 décembre
Shawinigan à Québec
Montréal à Chicoutimi

CLASSEMENT

LIGUE NATIONALE

Clubs	pj	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Boston	26	16	6	5	74	58	37
Detroit	25	15	6	4	74	59	34
Mont'al	28	15	10	3	85	57	33
N.-York	26	8	11	7	57	73	23
Toronto	27	7	13	7	66	75	21
Chicago	27	4	19	4	48	82	12

Ligue PROFESSIONNELLE

Clubs	pj	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Chic'mi	27	19	8	0	94	62	38
Québec	31	17	11	3	93	65	37
T.-Riv.	25	9	14	2	53	64	20
Shawini.	26	9	13	4	63	85	22
Royal	27	8	17	2	64	96	18
* Ottawa	6	3	2	1	17	12	7

* Membre associé — ne joue que 20 parties seulement.

Ligue FORMATION Junior

Clubs	pj	pg	pp	pn	pp	pc	pts
Bélanger	1	1	0	0	7	6	2
St-Pierre	1	1	0	0	6	5	2
J. O. C.	1	0	1	0	5	6	0
F. de Lys	1	0	1	0	6	7	0
Arts&M.	0	0	0	0	0	0	0
L'Islet	0	0	0	0	0	0	0

Ils l'emportent respectivement par 6-5 et 7-6 sur les équipes J. O. C. et Fleur de Lys à l'aréna. — Claude Gaumont, du J. O. C. ainsi que Grégoire Boulet et Emile Morin, du St-Pierre, en vedette avec deux buts chacun. — Yvon Paquet compte 5 buts et P. Walsh 2 pour le club A. Bélanger tandis que Gilles Fortin a le "tour du chapeau" pour le Fleur de Lys. — Deux autres joutes cédulées cette semaine (voir col. HOCKEY).

(Par Raymond LEVESQUE)

Dans une autre joute de la ligue de hockey Formation junior disputée mercredi soir dernier à l'aréna de Montmagny, le club A. Bélanger l'a emporté par 7-6 sur le Fleur de Lys.

Yvon Paquet a été la grande vedette de son club en enregistrant cinq des sept buts de son club. Voilà un joueur qui est décidé de partir sur un bon pied. Les deux autres buts des vainqueurs furent réussis par P. Walsh. C'est donc dire que ces deux joueurs se sont avérés une inspiration pour leur coéquipiers. On sait que le A. Bélanger est un nouveau-venu cette saison dans la ligue.

Pour les perdants, un joueur qui a fait parler de lui la saison dernière, Gilles Fortin, entend bien de nouveau cette saison ne pas se reposer sur ses lauriers et continuer de se faire valoir et augmenter sa popularité. En effet il a réussi son premier tour du chapeau de la saison et de plus il a participé à deux autres buts de son club. Les autres buts des perdants furent enregistrés par G.-H. Barde, J.-L. Pelletier et A. Létourneau. Le club Fleur de Lys qui évolue sous un nouveau nom est celui du défunt club France Larouche de la saison dernière.

Un total de huit punitions furent décernées au cours de cette joute disputée à vive allure.

Voici le sommaire détaillé de la partie:

Fleur de Lys 6, A. Bélanger 7

ALIGNEMENTS

FLEUR DE LYS — Buts: Guy Paquet; Déf.: A. Létourneau, Gaston Fournier. Avants: Gilles Fortin, G.-H. Barde, J.-L. Pelletier. Subst.: Denis Martin, Denis Morin, Guy Gaumont, G. Robin, Jacques Lemieux, Denis Gaudreau, Raymond Guimond, Roger Lemieux.

A. BELANGER — Buts: J.-M. Paquet. Déf.: J.-Aimé Messervier, Jacques Paquet. Avants: Raynald Couillard, Richard Bernier, Donald Caron. Subs.: Gilbert Caron, J.-Y. Normand, P. Walsh, Jean Jacques, Roger Gagné, Yvon Paquet. Substitut gardien de buts: Robert Godin.

Arbitres: J.-P. Gaumont et Bruyère.

Marqueur: Cyrille Leclerc.

Chronométrateur: R. Michaud.

SOMMAIRE

Première période
1—F. de Lys: Bardes, (Morin, Gaumont) 3.02
2—Bélanger: Y. Paquet 4.04
3—F. de Lys: Pelletier, (G. Fortin) 17.20
Puns: D. Caron, 7.24; Barde, 12.18.

Deuxième période
4—F. de Lys: Fortin, (Gaumont, Pelletier) 4.56
5—F. de Lys: Fortin, (G. Gaumont) 5.21
6—Bélanger: Y. Paquet, (Gagné, Walsh) 14.00
7—Bélanger: Y. Paquet, (Normand, D. Caron) 17.55

Dimanche dernier, à l'aréna de Montmagny, la ligue Formation de hockey Junior a procédé à l'inauguration de ses activités 1956-57 par la présentation d'une joute de hockey entre les équipes St-Pierre et J. O. C. de Montmagny.

Soulignons en passant que le corps de clairon du Club Sportif "Le Bûcheron" a voulu participer à l'événement en paradant dans les rues de la ville jusqu'à l'aréna. Son Honneur le maire Louis-O. Roy, accompagné de personnalités du monde des affaires et des sportifs a procédé à la mise au jeu officielle devant des estrades pratiquement vides, chose qui n'est pas à l'honneur.

L'équipe St-Pierre est venu gâcher les débuts du club de la J. O. C. en l'emportant par 6 à 5 dans une partie chaudement disputée. Les deux gardiens de buts qui se sont affrontés dans cette partie se sont livrés un beau duel dans leur cage respective. Emile Morin et Grégoire Boulet ont dirigé l'attaque des vainqueurs en comptant deux buts chacun. R. Létourneau et G. Boulet ont enregistrés les deux autres buts du St-Pierre.

Pour le club de la J. O. C. Claude Gaumont a brillé en enregistrant deux des cinq buts de son club. Les autres buts furent marqués par R. Caron, M. Fortier et A. Gaudreau.

Un total de cinq punitions dont deux majeures furent décernées au cours de la rencontre.

Voici le sommaire détaillé de la partie:

St-Pierre 6, J. O. C. 5

ALIGNEMENTS

ST-PIERRE — Buts: R. Fortin. Déf.: Marcel Blais, Emile Morin. Avants: Raymond Létourneau, Guy Lapointe, Marc

8—Bélanger: P. Walsh, 19.30
Puns: Paquet, 5.13; Barde, 11.59; Walsh, 11.59; Paquet et G. Fournier, (maj.), 1950.

Troisième période
9—F. de Lys: Létourneau, (Fortin, G. Gaumont) 3.44
10—Bélanger: Y. Paquet, (Suite à la page 14)

Caron. Subs: Simon Caron, René Bernier, Raymond Caron, Ernest Blais, Grégoire Boulet, Coach et gardien de buts substitut: André Fortin.

J. O. C. — Buts: Gilles Marquis. Déf.: Michel Fortier, André Boulet. Avants: Fernand Labrecque, Bélanger Bélanger, André Gaudreau. Subs: Roland Caron, Denis Boulet, Claude Gaumont, Léo Messervier, Denis Blais, Marcel Collin, Raymond Bernier, Roger Lemieux, Jacques Lemieux, Denis Gaudreau.

Arbitres: L.-P. Gagné et Clau-

de Normand.
Marqueur: Cyrille Leclerc.
Chronométrateur: G. Laberge.

SOMMAIRE

Première période
1—JOC: R. Caron, (Denis Blais) 6.56
Pun.: André Boulet, 2.45.

Deuxième période
2—JOC: C. Gaumont, (Gaudreau, Messervier) 2.36
3—JOC: Fortier, (D. Boulet, Gaudreau) 3.32

4—St-Pierre: E. Morin, (S. Caron, M. Caron) 5.33
5—St-Pierre: R. Létourneau, (Lancer de punition) 7.09

6—St-Pierre: G. Boulet, (E. Blais) 9.50
Puns: B. Bélanger, 4.15; Fortier et S. Caron (maj.), 5.33.

Troisième période
7—JOC: A. Gaudreau, (C. Gaumont) 1.00

8—St-Pierre: E. Blais, (G. Boulet) 8.54

9—JOC: C. Gaumont, (Gaudreau, Messervier) 9.20

10—St-Pierre: E. Morin, (S. Caron, Létourneau) 10.05
11—St-Pierre: G. Boulet, (E. Blais, M. Blais) 19.42

Pun.: M. Fortier, 7.28.

L'Islet dans la L. Formation?

Il se peut que le club L'Islet vienne se joindre aux autres équipes de la ligue Formation de hockey junior de Montmagny, nous a-t-on annoncé dernièrement, pour porter à six le nombre de club qui feraient partie de cette ligue. Une application fait par la direction du club L'Islet auprès de la ligue Formation sera considérée et étudiée par les directeurs de la ligue à cet effet. Une réunion de tous les directeurs de la ligue aura lieu vendredi soir au Manoir St-Louis pour décider de la demande du L'Islet. Tout indique que L'Islet sera admis dans les cadres du circuit Blouin.

Avis aux membres du Club de Raquetteurs "Le Bûcheron"

Dimanche, le 16 décembre, les membres du Club de Raquetteurs "Le Bûcheron" sont priés de se rendre au chalet du Club à 8 heures et demi a.m., pour le départ en automobile pour Québec où aura lieu la parade de l'Union Commerciale.

La messe aura lieu à Stadacona et le départ de la parade, groupant tous les clubs, se fera à 10 heures de l'Union Commerciale.

La direction du Club prierait tous les membres qui auraient une automobile à mettre à la disposition du Club, de bien vouloir donner leur nom à M. Richard ou au secrétaire, M. Noël Couillard.

Le retour pourra se faire comme chacun le désirera. Comme c'est notre club qui devra prendre la tête de la parade à Québec, il faut que nous ayons une forte représentation. Qu'on se le dise.

Activités de fin d'année au manège militaire

Mercredi dernier, le Capitaine René Duchaine, du Corps des Payeurs de l'Armée Canadienne, prononçait une intéressante conférence sur l'Indo Chine, au personnel de la sous-unité des Fusilliers du St-Laurent ainsi qu'à quelques invités. Le Capitaine Duchaine a passé là-bas treize mois comme membre de la Commission internationale d'armistice. Il a traité de ce pays au point de vue géographique, politique, religieux et humain, le tout agrémenté d'observations personnelles.

Lundi prochain, ce sera au Manège, la fin de la saison d'entraînement pour 1956. A cette occasion, il y aura une période de

cérémonial à laquelle les autorités civiles et religieuses ont été invitées. Le Colonel Paul Triquet, U. C., viendra passer les troupes en revue. Il va sans dire que les parents et les amis des membres de la sous-unité sont tout spécialement invités. Un goûter sera servi durant la soirée.

La paye annuelle au personnel de la sous-unité de Montmagny sera distribuée comme à l'habitude, mercredi, le 19 décembre. A cet effet, avis est donné à tous d'être présents sans faute sous peine de passer sous la table.

Le 25 décembre, les enfants du personnel marié recevront un joli cadeau de la part du Père Noël. Quoique très affairé, le bon vieux a consenti à faire un saut jusqu'à Montmagny, le temps de faire des heureux parmi les futurs recrus des Fusilliers du St-Laurent. Il paraît qu'on va s'amuser ferme et qu'on va se sucrer le bec.

Voici le cadeau des rêves tant convoité



LA PFAFF AUTOMATIQUE

exécute des milliers de points différents

Tout dans la PFAFF a été conçu pour vous faciliter tous travaux de couture. Enfileur automatique. Sélecteur de points automatique. Lampe intégrée. Aucun disque ni accessoires: économie de \$300. PFAFF fait tout et le fait mieux.

GARANTIE POUR LA VIE

Centre de Couture Pfaff Enr.
Rue St-Jean-Baptiste, Tél.: 368

Elections au Club Richelieu - Mont.

Le Club Richelieu de Montmagny a tenu ses élections annuelles. Elles se sont terminées au dîner-causerie hebdomadaire du 10 décembre. Le Dr Jean-Marie, M.V., a été élu président pour la prochaine année. Les autres membres du nouvel exécutif sont: Vice-président, le Dr Laurent Lizotte, M.D.; secrétaire, M. Raymond Paré, comptable; trésorier, M. André Corriveau, G.C.M.M.; maître de cérémonie, Me Alexandre Chouinard, c.r. et les trois conseillers, M. Hervé Gauvin, Gérant général de A. Bélanger Ltée., Mmes Georges Hébert, N.P. et M. Rosaire La-

(Suite à la page 6)

ACCIDENTS

Lundi, le 10 décembre dernier, sur la rue St-Jean-Baptiste, l'automobile de Mme Léon Michaud a été frappée par celle de M. Jacques Dumoulin, de Québec, alors que Mme Michaud se préparait à entrer dans la cour de sa demeure. Les deux véhicules ont subi des dommages moyens.

Mercredi, le 12 décembre, à l'entrée du Pont du Bras St-Nicolas, à 3 heures 40 de l'après-midi, l'automobile de M. Rémi Loubier, de Black Lake, comté de Mégantic, entra en collision avec un camion de la Compagnie Québec Telephone, de Lévis, conduit par M. Laurent Goulet. Les dommages sont minimes.

Le 12 décembre, à 4 heures de l'après-midi, sur la rue St-Louis, l'automobile de M. Réal Dejadurantaye, quittant son stationnement, fut heurtée par celle de M. Roland Gagné causant des dommages minimes aux deux automobiles.

Fête intime à l'E. d'Arts et Métiers

A l'occasion de la St Catherine, le comité de "Vie Sociale" organisait à l'Ecole des Arts et Métiers de Montmagny, une fête intime où fraternisèrent professeurs et élèves des deux coeurs

M. Gaétan Morneau, membre du comité, fut retenu comme maître de cérémonies et ouvrit la fête en souhaitant la bienvenue à tous et en priant M. le directeur G.-E. Juneau d'adresser quelques mots appropriés à l'auditoire. M. A. Dubé directeur des études, invité à son tour d'y aller de ses commentaires, se dit heureux de féliciter le nouveau conseil de l'Association des Etudiants qui fut élu au cours du mois de novembre. Il souhaita aux nouveaux élus de bien s'acquitter des charges que leurs confrères leur ont confiées. Et dont voici la composition: président: J.-G. Ouellet; vice-président: J. P. Ouellet; secrétaire: J.-S. St-Pierre; trésorier: M.

Thivierge. M. le président donna ensuite le compte rendu des finances de l'Association. Pour combler le déficit, il confia à l'auditoire qu'on organiserait un tirage dont les prix au choix des heureux gagnants proviendront d'une liste de magnifiques objets en fer forgé.

M. B. Guimont violoniste et J. Bernier accordéoniste mêlèrent un peu d'agrément à l'utile et y allèrent de plusieurs morceaux choisis de leur répertoire.

M. G. Moreau se faisant magicien amusa fort par une série de tours bien rendus.

M. P. E. Robin nous ouvrit son carnet d'historiettes après quoi fut présenté le film "Enigme à Gibraltar".

Le mot de la fin fut donné par M. l'abbé G. Labbé, aumônier de l'école. Le secrétaire.

MONTMAGNY TIRE SHOP

RUE ST-JEAN-BAPTISTE TEL.: 613 s 11
Spécialité de pneus neufs Dunlop et de pneus d'hiver Cylinder Traction Rib. Vulganisation — Ressemelage
Vente de pneus usagés de toutes grandeurs.

Unité Sanitaire

Semaine du 17 décembre 1956

Principales activités:
Lundi, 17 décembre
ST-FRANCOIS:
2 hres: Clinique de bébés au village.

Mardi, 18 décembre
ST-PAUL:
2 hres: Clinique de bébés au village.

MONTMAGNY:
Clinique dentaire.
Mercredi, 19 décembre
STE-APOLLINE:
2 hres: Clinique de bébés au village.

Jeudi, 20 décembre
MONTMAGNY:
Unité Sanitaire: Clinique de de bébés, de 2 à 4 heures.

Vendredi, 21 décembre
MONTMAGNY:
Clinique dentaire.
Dr Albert DUMAS, M.H.

Cinéma Taché

Ven. Sam. 14, 15 déc.

LE VOL DU SECRET DE L'ATOME

(Atomic City)

Gene Barry, Lydia Clark

Dim. Lun. Mar. - 16, 17, 18 décembre

L'ENFANT D'UNE AUTRE

Williams Tubbs, Amanda

Mer. Jeu. Ven. Sam. - 19, 20, 21, 22 déc.

LE GENERAL EST MORT A L'AUBE

(The General Died at Dawn)

Gary Cooper, Madeleine Carroll

Cinéma Lafontaine

Sam. Dim. Lun. - 15, 16, 17 décembre

SALOME

Couleurs

Rita Hayworth, Stewart Granger

ESSENCE - GAZ

SUNOCO

PREMIERE QUALITE

à **42.9¢** le gal.

au nouveau POSTE de SERVICE

Paul Gaudreau

Lubrification — Essence — Pneus.

Angle Ste-Brigitte et Trans-Canada. — Montmagny.

TELEPHONE : 441

— BIENVENUE —



1941 — 1956

GAGNEZ un CHEQUE de \$50.

donné en étrennes à notre clientèle ou l'un des

15 magnifiques cadeaux offerts

A l'occasion de notre 15ième anniversaire

Ciné-Kodak	36.95	Poupée pour fillette	10.00
Rasoir Sunbeam	23.95	Coffret de Beauté Arden	10.00
Nécessaire Kodak	16.45	Briquet Ronson, pr homme	9.50
Minaudière pour dame	14.85	Briquet Ronson, pour dame	9.50
Briquet Presto à gaz	13.50	Coussin électrique	7.95
Briquet Ronson à gaz	13.50	Ours empaillé	7.00
Nécessaire de Toilette	12.25	Stylo Waterman	6.50
Coffret de Beauté Ritz	12.00		

Chaque dollar d'achat vous donne droit à un coupon de participation
Le tirage aura lieu le 31 décembre, à 9 heures p.m.

Pharmacie Bergeron

MONTMAGNY

TEL.: 333



FUTURS FIANCES - venez vite...

Nous sommes certains de vous satisfaire dans le choix de votre bague à diamant.

La Bijouterie Centrale Enr.

26, rue de la Gare

Tél. 511w

Montmagny

NOTRE MAGASIN EST SITUE EN FACE DU BUREAU DE POSTE